

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES. 1603 RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

HISTOIRE DE LA VIE

DES OUVRAGES ET DES DOCTRINES

DE CALVIN

PAR J.-M. AUDIN.

Post tenebras spero lucem.
(DEVISE DE GENÈVE CATHOLIQUE).

SIXIÈME ÉDITION

Revue et corrigée d'après les derniers travaux de l'auteur.

2 Vol. in-12.....Prix, \$1.75.

INTRODUCTION

Il ne faut pas se tromper sur l'origine de la réforme au xvie siècle. A Wittenberg elle fut le produit d'une révolte de cloître ; à Genève, d'un mouvement politique. Sous cette double forme, elle trompa les âmes qu'elle avait entraînés. En Saxe, sa destinée était d'aboutir à l'anarchie ; en Suisse, au despotisme. Carlstadt porta le premier la peine de sa foi au principe protestant. Luther avait proclamé, en termes magnifiques, la supériorité de la raison sur l'autorité. Carlstadt fut exilé et obligé de mendier son pain de village en village, parce qu'il avait interprété autrement que le docteur un pronom démonstratif. Schwenckfeld, Oecolampade et d'autres graves esprits éprouvèrent la colère du réformateur pour ne point avoir cru à son infailibilité. Il y eut des hérésies dans une Église qui avait fait un dogme du libre examen. Mais Dieu réservait à l'Allemagne d'autres châtiments que ce désordre intellectuel ; elle devait être punie dans le sang. Les prédications de Luther soulevèrent les paysans de la Thuringe et de la Souabe, qui voulurent pêcher dans les étangs, chasser dans les forêts de leurs maîtres, en vertu du droit que Luther avait donné aux électeurs de faire paître leurs chevaux dans les prairies des moines, de boire dans la coupe des abbés, et de coudre à leurs vêtements les pierreries des évêques.

« Père, nous avons lu la Bible, disaient-ils. Il est écrit dans le saint livre que Dieu fait luire son soleil pour tous les hommes. Nos princes s'élèvent donc contre le Seigneur ; car nous ne le voyons presque jamais, ce bel astre, nous mineurs enfermés dans les entrailles de la terre et obligés de travailler tous les jours à forger des lances pour nos maîtres, des fers pour leurs chevaux et des colliers pour leurs chiens. Ils nous font payer l'air que nous respirons et la lumière même dont nous sommes privés ; la dîme de nos troupeaux et de nos champs leur appartient. Père, à ces électeurs déjà si riches, tu as donné des crosses, des mitres, des ostensoirs d'or, le vin du cellier des couvents, le tapis des cathédrales, des vases sacrés tout garnis de pierreries, des abbayes, des

monastères, des prébendes : nous, nous demandons à couper dans les forêts, en hiver seulement, un peu de bois pour nous chauffer ; à prendre en été, quelques grains de blé aux champs de nos seigneurs ; en automne, quelques grappes de raisin à leurs vignes pour nos nouveau-nés, et une fois par semaine, un peu d'herbe dans leurs prairies pour nos brebis. Si nous sommes comme eux enfants de Dieu, fils d'Adam, créés du même limon, pourquoi nos conditions sont-elles différentes ? Cela n'est pas dans l'ordre de la Providence. Le livre que tu nous a recommandé de lire nous l'a dit. Nous t'envoyons nos doléances ; mets-les sous les yeux de nos princes. S'ils ne veulent pas nous rendre justice, Dieu nous a donné des bras, une enclume, un marteau, des piques : nous nous en servirons, et comme il est écrit dans la Bible, nous combattons le combat du Seigneur. Dieu nous enverra son ange, qui renversera les forts et élèvera les faibles. Nous frapperons, pink, pank, sur l'enclume de Nemrod, et les leurs tomberont sous nos coups : dran, dran, dran. »

C'est la substance de cette longue prière des paysans que nous pourrions lire dans « Sartorius », ou dans notre père Catron, historien un peu trop oublié.

Les princes, épouvantés, demandèrent à Luther si, dans l'Écriture, il n'y avait pas quelques textes à opposer à tous ceux dont les mineurs avaient grossi leur Mémoire. Le moine ne chercha pas longtemps ; il en trouva presque à toutes les pages, qu'il recueillit et adressa, sous la forme « d'Avertissement », aux ouvriers révoltés. Munzer, leur chef, répliqua par de nouvelles citations bibliques, et au nom du Seigneur, appela tous ses frères aux armes. Luther, de son côté, jeta le même cri, auquel répondirent les princes. Il soutint, ainsi qu'on le voit dans ses œuvres, qu'un paysan il suffit d'un peu de paille et de foin, comme à l'âne : que s'il secoue la tête, il faut employer le bâton ; s'il rue ou donne du pied, faire siffler la balle. Les princes employèrent ces arguments dans l'ordre indiqué par le réformateur, et les paysans succombèrent. On porte le nombre de leurs morts à 120,000. Du sang des mineurs surgit une semence nouvelle de sectaires. Les anabaptistes vinrent annoncer ce qu'Eckius, Miltitz, Prierias, et d'autres catholiques avaient enseigné : que Luther marchait dans les ténèbres ; et ils ajoutaient qu'eux seuls avaient reçu l'intelligence du verbe divin. Heureusement pour le catholicisme, la parole de Luther avait fait naître une foule de sectes, telles que celles des sacramentaires, des ocolampadiens, des majoristes, des antinomistes, qui, au nom du Saint-Esprit, protestèrent à leur tour contre les prétentions d'infailibilité que s'arrogeait l'anabaptisme. En sorte que, comme au temps du paganisme, tout fut vérité excepté la vérité : il y eut autant de papes que d'églises.

A peine si l'on connaissait à Genève une seule ligne de la symbolique luthérienne, quand Froment et Farel vinrent y prêcher leurs nouveautés. Une haine

injuste contre la maison de Savoie jeta dans la révolte une foule de patriotes, qui s'imaginaient follement que le catholicisme, au jour du danger, leur refuserait aide et assistance. Comme s'il ne s'était pas déjà noblement associé, dans la personne de ses évêques, aux luttes de la commune contre les prétentions des empereurs ! comme si la cité ne devait pas ses franchises à Adhémar Fabri, un des ornements de l'épiscopat genevois ! Nous évoquerons dans cet ouvrage quelques-uns de ces saints prélats et on saura tout ce qu'ils valurent, et s'ils manquèrent de courage, de dévouement, de charité et de science ! Genève a pu les oublier, mais notre devoir était de rappeler leur souvenir. C'est que le catholicisme n'a jamais laissé sur son chemin une gloire même humaine qu'il n'ait voulu rattacher à sa couronne. Ce pont d'Arve, où Froment venait appeler un peuple à la révolte contre le souverain spirituel, c'était un évêque qui l'avait construit de ses deniers. N'est-ce pas le catholicisme qui, au moyen âge, réveille les arts, ranime le culte des lettres, ressuscite l'industrie, féconde l'esprit d'association ? Il ne pouvait pas plus laisser un peuple dans les ténèbres que dans l'esclavage. Voyez-le au moment de son plus grand développement. Ne soutient-il pas les cités et les républiques italiennes dans leurs luttes avec l'empire germanique ? Au xiii^e siècle, ne se mêle-t-il pas à ce mouvement de liberté politique qui travaille toutes les nations ? Au Grutli, n'apparaît-il pas pour sanctifier le serment des trois libérateurs contre l'oppression de la maison d'Autriche ? N'est-ce pas une main catholique qui a planté à Fribourg le tilleul de Morat ? Et Byron n'a-t-il pas vu errer dans la petite tourelle de Stanzstadt l'ombre de Nicolas de Flue, aussi bon patriote que Guillaume Tell ? Il suffirait de jeter un coup d'œil sur la nation allemande pour se convaincre que de toutes les formes religieuses le protestantisme est celle qui est la plus ennemie de la liberté des peuples. Et il faudrait bien se garder de nous opposer l'Angleterre, où le catholicisme avait fondé des libertés tellement vivaces que le protestantisme dut les accepter comme lois d'État.

A l'arrivée de Calvin à Genève, la réformation était accomplie. On pouvait la suivre, comme les soldats de Vitellius, aux traces qu'elle laissait sur son passage. Son triomphe se lisait sur les débris de nos églises, sur les palais de nos évêques, sur les tombeaux de nos chanoines, sur nos cimetières, et jusque sur les murailles de quelques-unes des cabanes de nos paysans encore toutes tachées de sang. Une pauvre fille, religieuse de Sainte-Claire, a décrit ces scènes de deuil, de sac et de meurtre ! ou nous saura gré, sans doute, d'avoir conservé quelques pages de son récit si naïf et si dramatique.

Quelques historiens modernes, inquiets des destinées de la réforme, se sont demandé quel sort elle aurait eu si Calvin ne fût pas venu s'en emparer comme d'un instrument de domination. Les uns croient qu'elle aurait revêtu la for-

me zwinglienne ; d'autres, qu'elle se serait absorbée dans le luthéranisme. Peut-être que, fatigué de doutes, Genève eût suivi sa pente naturelle, et serait retournée au catholicisme. Il faut bien reconnaître que Calvin a été le plus puissant obstacle à l'abjuration de la cité.

Toutefois, une réconciliation était difficile à opérer. Le vainqueur n'aurait pas, sans peine, restitué au vaincu les dépouilles qu'il lui avait dérobées. Nous dirons comment la réforme en Suisse s'y prit pour empêcher tout retour à l'ordre : elle afficha sur les murs de la commune la vente des biens des monastères et des églises ; les acheteurs étaient nombreux, car le magistrat avait ordre d'adjuger à tout prix. C'est ainsi que le prieur de Divosne, dans le pays de Lausanne, fut vendu au seigneur du lieu pour 1,000 écus ; celui de Perroy, à M. de Senarchans, pour 1,100 fr., et les terres de Villars-le-Moine et Clavelayre, près de Morat, à M. Favoyer Jean-Jacques de Wattenville, pour 6,500 l. de Berne.

« Trésors d'églises et de couvents, disait Melancthon, les électeurs gardent tout et ne veulent même rien donner pour l'entretien des écoles ! » Ils consentirent à casser le mariage des prêtres, mais ils ne pouvaient entendre parler de restituer les dépouilles du clergé, qu'ils avaient dérobées, ou que Luther leur avait abandonnées.

Le bien d'autrui était devenu pour eux un patrimoine de famille.

Luther, à son avènement, ne trouva que des germes imparfaits de rébellion. Sa mission fut de les féconder, et, pour le malheur de l'humanité, Dieu permit qu'il réussit. A la venue de Calvin, la scission de Genève avec l'autorité était un fait accompli. Luther réveille une idée toute spirituelle : c'est l'apôtre de la raison, mais de la raison déclinée, contre la foi ou l'autorité. Sa vie est celle d'un moine qui a jeté sur sa route assez de bruit, de style, de poésie, de colères, de ruines et de sang pour donner de l'intérêt au drame où il a joué. Au dernier acte, la toile tombe, et l'acteur resté théologien paraît sur une autre scène, dans un misérable cabaret où il épuise les derniers restes d'une imagination désordonnée. Qu'il meure, et l'Allemagne protestante continuera de perdre chaque jour quelque lambeau nouveau de sa nationalité, quelque trait de son imagination primitive, quelque lien qui la rattachait à son passé historique et intellectuel, enchaînée qu'elle est par la main du pouvoir à l'œuvre du réformateur.

Les protestants avancés refusent à Calvin le titre de démagogue qu'ils donnent au Christ et à Luther. Tzschirner appelle Jésus Luther ter, et ne regarde Jean de Noyon que comme un usurpateur qui s'est servi du peuple pour se couronner.

La vie psychologique de Calvin commence quand finit celle de Luther, c'est-à-dire quand la réforme vit et se meurt ; parce que Calvin, ainsi que Henri VIII, adopta la négation doctrinale de l'autorité pour se faire chef de l'Église et de

la société. En lui donc une double individualité.

Comme sectaire, sa puissance est de beaucoup inférieure à celle de Luther, qui ressuscita le principe du fatalisme sous le nom de libre examen, l'illumination par la Bible, la justification par la foi sans les œuvres et le serf arbitre, vieilles erreurs, mais qu'il raviva par sa parole pittoresque. Calvin fut obligé de recevoir en partie la symbolique saxonne : ce qui lui appartient dans la confession qui porte son nom, c'est son système hermaphrodite sur la cène, moitié zwinglien, moitié luthérien ; car son Dieu ou plutôt son destin, qui damne suivant son bon plaisir, se retrouve dans Oecolampade.

Dans l'existence des réformateurs quels providentiels enseignements ! tous deux suscités de Dieu, si vous croyez à leur témoignage, pour fonder le règne du Christ ; apôtres d'un fatalisme qu'ils ont mission d'introduire dans le christianisme ; chevaliers, aux gantelets de fer, de la force brutale qu'ils viennent couronner sous le nom de la raison. Et pour être sauvé, il faut qu'on croie aveuglément en eux ! L'impanation de Luther et le prédestinatisme de Calvin sont deux vérités de salut : l'un vone aux flammes éternelles quiconque refuse d'accepter sa symbolique eucharistique, et l'incrédule, c'est Oecolampade, Zwingli, Bucer, Brenz, Bullinger, Calvin lui-même, glorieux représentants de l'émancipation religieuse ; l'autre n'a pas assez du feu de la vie future pour punir ceux qui lui résistent. Il chasse Bolsec, il exile Geltinis, il brûle Servet, il décapite Gruet qui ne veulent pas adorer son Dieu. Si la vie dogmatique de Luther est plus dramatique, parce qu'elle s'agit devant des papes et des empereurs, des rois et des électeurs, dans la Pathmos de la Warbourg et dans l'antichambre des légats de Léon X, sur les bancs des auberges d'Orlamunde et dans les cités impériales de Worms et d'Augsbourg ; celle de Calvin a un intérêt plus sérieux. Jean de Noyon en lutte avec tous les déserteurs de l'école catholique, Gentilis, Ochin, Castalion, Wetsphal, qui s'étudient à montrer combien il y a dans sa parole magistrale de faiblesse, de déception, d'inanité, c'est un spectacle que nous avons le droit de reproduire dans notre duel avec la réforme. Rejeté par Westphal, maudit par Bellius, méprisé de Leo Judae, anathématisé par Luther, quelle opinion personnelle-t-il donc ? la sienne seule. Ses maîtres, ses disciples, ceux qui l'ont précédé, ceux qui le suivront dans la voie de la révolte, Zwingli dans ses montagnes de l'Albis, Mélancthon à l'université de Wittenberg, Oecolampade au pied du Hauenstein, Bucer à Strasbourg, Brenz à Tubingue, enseignent une autre doctrine que celle que nous entendrons annoncer dans l'église de Saint-Pierre à Genève. Tout en nous renfermant dans notre mission d'historien, nous ne pouvions pas, dans notre biographie de Calvin, nous empêcher de faire ressortir les misères de la raison humaine qui resté seule, isolée et sans force, toutes les fois qu'elle se sépare du grand principe de l'autorité : l'unité ou la vérité. Et si notre tâche est plus facile ici que dans la *Vie de Luther*, combien notre parole sera plus saisissante quand nous mettrons aux prises, non plus comme dans notre première ouvrage, la réforme et le catholicisme, mais deux principes ayant une mère et une genèse communes ! Aux Verrières, près de Pontarlier, est une habitation dont le double toit verse les eaux du ciel dans un double ruisseau qui les mène doucement, l'un à l'Océan, l'autre à la Méditerranée : c'est l'image de cette parole réformée qui va se perdre dans deux fleuves divers, tandis que la nôtre n'a qu'une source et qu'un réservoir.

Calvin a essayé de ressembler à Luther en bâtissant sur des ruines. C'est à cette œuvre de réédification que nous l'attendions, et que nous le montrerons dans ses stériles essais de liturgie où l'âme souffre autant que le corps. Nous appellerons à notre aide les calvinistes mêmes pour juger ces formes dont la stérilité les frappe douloureusement : on entendra leurs plaintes et les nôtres aussi, et on jugera si cette âme déçue a mieux compris la poésie de notre culte que la vérité de notre Évangile.

M. Paul Henry disait récemment que les lois de Calvin sont écrites non seulement avec du sang, mais avec du feu, et l'écrivain, il ne faut pas l'oublier, est un admirateur du Génois. Nous ferons connaître le législateur : nous apprécierons ces institutions qu'on dirait dérobées à Déce ou à Valens, moitié bouffonnes, moitié barbares, où médire de "M. Calvin" est un blasphème ; où défense est faite, sous peine d'emprisonnement, de porter des souliers à la mode bernoise ; où regarder de travers un réfugié français mérite le fouet. Il y a dans le code calviniste tout ce qu'on trouve dans la législation païenne, des anathèmes, des verges, du plomb fondu, des tenailles, des cordes pour suspendre par les aisselles, des potences, un glaive, un bûcher, une couronne de soufre. Celui qui met à la torture est un juriste apostat, nommé Colladon, qui continue de déchirer les chairs du patient même après l'aveu du crime réel ou supposé. Ceux qui connaissent de l'hérésie sont des laïques qui savent à peine lire ; les délateurs, des juges sous le nom d'anciens, et la caution du dénonciateur, un secrétaire ou un disciple de Calvin.

Après avoir lu les procès de Servet et de Gruet, on croit sortir de l'un de ces songes décrits par Shakespeare, où l'on dit à la vision :

Horrible vision, n'es-tu pas sensible au toucher ainsi qu'à la vue, ou n'es-tu que le produit d'une imagination en délire ?

Vous ne rêvez pas. Ce sont de funèbres réalités qui passeront devant vos yeux, mais un autre que nous écrira le récit : ce sera tantôt le secrétaire des archives du conseil d'État de la république, tantôt Calvin lui-même. On nous taxerait de calomnie si nous racontions nous-même.

Toutefois, notre grand débat avec Calvin se videra sur le terrain social. Il y a trop longtemps que la réforme se vante d'avoir émancipé l'intelligence. C'est assez qu'elle ait joui pendant trente ans de ce triomphe qu'elle obtint un jour quand l'institut de France vint la couronner dans l'œuvre de Ch. Villers, pour avoir sauvé le monde des ténèbres de la papauté. Alors pas un des juges n'avait étudié l'état de la société saxonne au moment où elle fut envahie par le protestantisme. En Allemagne, on vient de traduire un écrit de M. Spazier, inséré par fragments dans la Revue du Nord, où l'auteur prouve que la réforme de Luther fut également funeste aux développements des lumières, au progrès social, aux libertés populaires et à l'unité germanique. Et M. Spazier a soin, dans une note, d'avertir "qu'il doit être d'autant plus à l'abri de toute suspicion qu'il est protestant, qu'il a été élevé dans le préjugé et presque dans l'intolérance du protestantisme ; qu'il a séjourné dans le nord de l'Allemagne, et qu'ainsi l'opinion émise par lui est le fruit de méditations consciencieuses et n'est aucunement provoquée par des influences extérieures."

Nous allons donc demander compte à Calvin des franchises dont l'épiscopat avait doté Genève. Nous les verrons, ces saintes libertés, violées, étouffées détruites dans le sang ; les têtes des patriotes qui avaient cru échapper à la tyrannie d'une maison royale trop catholique pour être despote, tomberont une à une. Pierre Vandel, Berthelier, Ami Perrin, François Favre, seront obligés de se courber devant un Abel Poupin, qui les traitera, en chaire, de chiens et de "galaufres ;" de paraître devant un consistoire de papes marchands, pour rendre compte de leur foi ; de demander l'absolution à quelque moine apostat, chassé de son pays pour vol ou paillardise ; de faire amende honorable en face de réfugiés, bourgeois de Genève par la grâce de Calvin, au même prix que le bourreau, c'est-à-dire gratuitement. Les femmes de ces patriotes seront insultées au temple, repoussées de la table de la communion, mises en prison pour avoir dansé ou pour avoir vu danser : cela est écrit dans le procès : échafauds, glaives et bûchers, voilà le spectacle que, pendant sa théocratie de vingt-quatre ans, Calvin donnera à la ville qui l'avait accueilli, lui, dit M. Galiffe, banni de tous les pays "qu'il cherchait à s'assujettir."

En quittant le conseil, le temple, la rue, nous suivrons Calvin dans son ha-

bitation à Strasbourg et à Genève ; nous étudierons l'homme privé, et nous verrons s'il mérite les louanges de Bèze, Farel et Bèze, voilà les seuls amis qui lui resteront fidèles ; tous les autres s'éloigneront, exilés volontaires ou martyrs de leur opinion, pour se soustraire à ce despote bilieux qui veut imposer son joug à tout ce qui l'approche, briser tout ce qui lui résiste, flétrir tout ce qui le contrarie, hommes et croyances. À l'apôtre absolu du moi, nous demanderons ce qu'il a fait d'Ochin et de Gentilis.

Tel est le rôle du biographe de Calvin. Qu'importe que le lecteur le lise avec des préventions, des préjugés ou des instincts malveillants ? L'historien n'a pas besoin de dire : Ceci est un récit de bonne foi ; le greffier de la justice ne ment pas, nous écrirons sous sa dictée.

Ainsi Calvin dans toutes les phases de sa vie, Calvin adolescent aux écoles de Paris ; Calvin à Genève, avec Farel et Froment, quand le germe de la réforme se développe et mûrit ; Calvin banni, se mêlant, à Strasbourg, aux discussions religieuses des diètes de Worms, de Francfort et de Ratisbonne ; Calvin, au retour de l'exil, théocrate, théologien, législateur, dans toutes ses luttes avec les représentants du libre arbitre, Bolsec, Castalion, Gentilis, Servet et Gruet ; avec les apôtres exaltés des franchises nationales : Ameaux, Pierre Ami, François Favre, Berthelier ; Calvin, enfin, aux prises dans ses principes dogmatiques avec l'ordre chrétien : — c'est là toute notre œuvre.

Si notre but a été, dans l'*Histoire de Luther*, de montrer que la réforme saxonne fut une tempête contre toute loi d'autorité religieuse et conséquemment d'autorité politique ; dans la biographie de Calvin nous avons voulu prouver que la réforme genevoise, sous l'inspiration d'un despote, fut l'immolation des libertés publiques.

Des hommes de vive foi et de haute intelligence, M. de Bonald entre autres, nous avaient blâmé d'avoir reproduit dans notre *Histoire de Luther* des pages transparentes jusqu'à la nudité. Nous nous croyions encore dans cette Allemagne catholique, le pays du franc-parler : nous avions tort. On ne nous adressera point ici le même reproche ; il a fallu nous montrer plus chaste que le réformateur. Quand son langage sera trop libre, nous le ferons parler latin. Nous ne trahirons pas le texte : Calvin s'est traduit lui-même.

En composant la biographie du moine saxon, nous rassemblions les matériaux de l'*Histoire de Calvin*. Il n'est pas de dépôt littéraire, en Allemagne ou en France, que nous n'ayons visité. Gotha, Berne, Genève, nous ont fourni un grand nombre de lettres du réformateur, en partie insérées dans l'ouvrage allemand de M. Paul Henry. Pour la première fois nous imprimons en entier l'Épître de Calvin à Farel (1546), touchant Servet, dont l'existence a si longtemps été contestée, et que nous avons trouvée aux manuscrits de la Bibliothèque royale à Paris. Lyon et Dijon nous ont donné quelques libelles en vers et en prose, publiés au xvii^e siècle ; Mayence et Cologne, des pamphlets allemands sur les disputes dogmatiques de la réforme et du protestantisme ; Bâle, Berlin, Darmstadt, dans des journaux ou revues littéraires et scientifiques, beaucoup de faits curieux ; Schroeckh, Plank et Muller, d'intimes appréciations d'hommes et d'événements.

RÉFLEXIONS ET PRIÈRES

POUR LA

SAINTE COMMUNION

DIX-SEPTIÈME ÉDITION

2 vol in-18 de 775 pages chacun
Prix : \$1.63.

REFLEXIONS SUR LA PASSION

DE NOTRE

SEIGNEUR JESUS-CHRIST

ET

Prières pour le Chemin de la Croix

(20 exercices)

PAR

L'AUTEUR DES AVIS SPIRITUELS

1 vol in-18 de 662 pages.....Prix : 75 cts.

L'ÉVANGILE

PROPOSÉ A

CEUX QUI SOUFFRENT

PAR

L'AUTEUR DES AVIS SPIRITUELS

1 vol in-18 de 676 pages.....Prix : 85 cts.

RUDIMENTS

OF THE

HEBREW GRAMMAR

TRANSLATED

FROM THE 7TH LATIN EDITION

OF VOSEN-KAULEN'S "RUDIMENTA"

BY

H. GABRIELS,

RECTOR OF ST. JOSEPH'S SEMINARY, TROY, N. Y.

In 8vo. (VIII and 130 p.) Price: 60 cts.

Extract from the preface of the translator.

"There is no lack of grammars of the language written in English, but none of them have as yet been found so complete, while yet so brief, as Vosen-Kaulen's 'Rudimenta', of which we here present a translation. By its successive editions, both in Latin and in German, this justly esteemed manual has proved that it fills a want, which makes itself every day more strongly felt in ecclesiastical schools. While necessarily short, it gives in a methodical and precise manner all the ordinary grammatical forms of the language and the principal rules of its syntax. Experience has shown that by means of this unpretending little volume a knowledge of Hebrew can be acquired that will be found sufficient for the greater number of theological students."

ABRIDGED

BIBLE HISTORY

OF THE

OLD AND NEW TESTAMENTS

BY

I. SCHUSTER D. D.

TRANSLATED FROM THE GERMAN

Approved by His Lordship the Archbishop of St. Louis, Mo., thirty-two Archbishops and Bishops of Germany, Austria and Switzerland and by fifteen Archbishops and Bishops of France and Canada.

THIRD EDITION. WITH 43 PLATES

16mo (IV and 96 pp.).....Price: 15 cts.

HISTOIRE DE SAINTE THERESE

D'APRÈS
LES BOLLANDISTES

SES DIVERS HISTORIENS
ET SES ŒUVRES COMPLÈTES

Ouvrage approuvé par N. N. SS. les
Evêques de Bayeux, de Nantes, de
Sées, de Coutances, d'Autun,
d'Angoulême, de Newcastle
et d'Anthédon.

2 vol in-12.....Prix : 1,88 cts

INTRODUCTION

" On m'a ordonné d'a-
" crire l'histoire de nos
" monastères. Je l'avoue,
" au premier abord, j'ai
" cru la chose impossible.
" Comment en venir à bout
" avec mon peu de moyen,
" mon incapacité ? Qu'ai-
" je donc fait ? Je me suis
" recommandée à Notre-
" Seigneur, et, tandis que
" je repandais mon âme en
" sa présence, sa divini-
" majesté m'a répondu : Ma
" fille, l'obéissance donne
" des forces. Puisse cette
" consolante parole s'ac-
" complir ! "

(SAINTE-THERÈSE, livre des
Fondations, avant-
propos.)

1

Après huit siècles de croisades, la vaillante Espagne a chassé les Maures de leur dernier boulevard. Les deux souverains d'Aragon et de Castille, Ferdinand, Isabelle, ont soumis Grenade avec l'épée de Gonsalve de Cordoue et Ximènes l'a convertie. Le roi de Castille, la grande et douce Isabelle, repose maintenant dans le tombeau ; mais Ferdinand, après les deux ans de règne de Philippe le Beau, a vaincu l'attachement des Castillans à leur indépendance nationale. Le sceptre du vieux roi catholique s'étend sur toute la péninsule, à l'exception du Portugal, et cette unité, jointe à la paix glorieuse qui succède aux guerres séculaires, rend l'Espagne l'une des plus puissantes monarchies de l'Europe.

Nous sommes au siècle de Léon X. A Rome, Michel-Ange élève sa magnifique coupole et taille dans un marbre immortel les traits de Moïse dont son génie semble emprunter le caractère inspiré. Raphaël peint ses anges, ses inimitables vierges. Léon X encourage les nobles artistes, couronne leurs chefs-d'œuvre, s'entoure de lettrés, de poètes, de savants, sans négliger ses devoirs de Pontife qu'il remplit avec l'énergie d'un Médicis et la mansuétude d'un pasteur de Jésus-Christ. Sous sa conduite, le Concile de Latran reprend les travaux interrompus par la mort de Jules II, en " remue de fond en comble le champ du Seigneur pour y préparer une nouvelle moisson. " La pacification des royaumes chrétiens, le soulagement des peuples, la réforme des mœurs, la discipline du clergé, l'éducation chrétienne de la jeunesse, le développement des études théologiques, la propagande des bons livres pour remédier aux premiers scandales de la mauvaise presse, rien n'échappe au regard vigilant du grand Pape et au zèle du Concile.

Leurs décrets suscitent en Italie et au delà un mouvement religieux qui donne au cloître plus de saints que la Renaissance n'éveille au milieu du monde de vocations artistiques ou littéraires. Les Jérôme Emiliani, Gaétan de Thienne, Jean de Dieu, Marguerite de Ravenne, Angèle de Mérici consolent l'Eglise des désordres qu'elle condamne et flagelle jusque sous la pourpre royale. François Ier, le roi chevalier, vient de monter sur le trône de France et signera bientôt avec le Saint-Siège le concordat qui mettra fin aux difficultés soulevées par la Pragmatique Sanction... Telle est,

au mois de mars 1515, la situation de Rome, de l'Espagne, de l'Europe. C'est une halte, une heure de repos pour l'Eglise qui en connaît si peu.

Avançons d'un pas. Les guerres d'Italie recommencent ; la rivalité de François Ier et du successeur de Ferdinand met l'Europe en feu, et un moine apostat entraîne les grands comme les peuples dans sa révolte, d'abord contre le Pape, ensuite contre l'Eglise, dont il foule isolement aux pieds les traditions, l'autorité.

Or, c'est l'instant de trêve dont nous parlions tout à l'heure que le Ciel choisit pour donner au monde sainte Thérèse. Entre l'Islamisme vaincu et le Protestantisme naissant, la Providence suspend le berceau de l'enfant prédestinée dont la vie entière doit être une triple affirmation de l'existence du surnaturel, de la toute-puissance de la prière, de l'efficacité de la pénitence et de l'expiation.

Dira-t-on que ce cadre historique ici importe peu ? ... Qu'un incrédule sourie en nous voyant entourer les origines de la petite fille d'Avila des grands noms et des grands faits de son siècle ; soit : cet incrédule sourirait de même si on lui rappelait que le Père céleste protège la blancheur du lis des champs et dirige le vol du petit oiseau vers le grain de froment laissé pour lui dans un sillon. Mais nous qui adorons la Providence, nous qui vivons entre ses bras, sous le regard de son amour, nous qui baisons ses mains paternelles dans les événements de la vie, nous savons qu'elle veille sur le moindre des siens et que rien ne lui échappe dans l'ensemble des temps, des faits, des espaces dont elle maintient l'harmonie universelle. Nous savons qu'elle donne à chaque âme sa place en ce monde comme à l'étoile la sienne au firmament, et, si cette âme, en accomplissant sa propre destinée, doit exercer de plus autour d'elle une grande influence, nous savons que tout sera préparé par son rayonnement. Nous savons aussi que Dieu a parmi nous son œuvre capitale, l'œuvre de sa gloire, l'œuvre de notre salut ; œuvre à laquelle, il veut que tout concoure, même les périls de la route et les assauts de l'ennemi. Cette œuvre divine par excellence a son nom propre, sa manifestation visible : c'est l'Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'histoire, témoin obligé de la foi, nous raconte l'amour infini de Dieu pour son œuvre privilégiée : elle nous le montre attentif à la soutenir dans ses épreuves, à lui créer des ressources proportionnées à ses besoins, à la dédommager de luttres souvent bien longues et bien amères par d'éclatantes victoires. Sans étendre nos regards sur de trop vastes horizons, arrêtons-nous à l'époque où nous nous sommes placés, et voyons, devant la réforme de Luther, quelle est la mission providentielle de notre grande Sainte dans sa patrie d'abord, puis dans l'Eglise catholique, c'est-à-dire dans le monde entier.

Luther et sainte Thérèse ! Il serait intéressant de mettre en parallèle ces deux caractères. Ce sont deux génies, deux de ces âmes extraordinaires qui semblent toutes puissantes pour le bien ou pour le mal. Mis en face de la même société, élevés l'un et l'autre sur ces sommets de la vie monastique d'où l'on voit de haut les choses du monde, ils découvrent des abîmes à combler, des plaies à guérir et deviennent des Réformateurs. Tous les deux ont reçu du Ciel de grandes grâces, de la nature de grands dons : une âme profondément religieuse, une imagination vive, une sensibilité ardente, l'étendue de l'esprit, la chaleur du cœur. Mais l'un, c'est le génie égaré par l'orgueil. Il se complait dans sa grandeur, dans ses lumières, dans ses propres conceptions ; il s'exalte dans le sentiment de sa force, dans son amer dédain de tout ce qui ne s'accorde pas avec l'idéal rêvé par son intelligence aveuglée. C'est le génie sombre, malfaisant, le génie de la révolte et de l'ambition dont les accents déchirent le cœur honnête mais trop souvent entraînent les masses en flammant leurs passions. L'autre, c'est le génie humble, lumineux, paisible, qui s'élève de plus en plus au-dessus de lui-même, parce qu'il dirige son essor vers Dieu. C'est le génie éclairé par la foi, vivifié par l'amour ;

c'est le génie avec le charme de la simplicité et la solidité du bon sens, le génie qui s'oublie, qui s'ignore, qui se perd en Dieu et devient par là même tout surnaturel, tout divin.

Luther lance ses premières foudres deux ans après la naissance de notre Sainte. Bientôt les éclats de sa voix orageuse retentissent dans toute l'Europe. Favorisé par le mouvement des idées de son siècle et en particulier de son pays, appuyé sur l'orgueil et la cupidité des princes germaniques, soutenu, poussé par les bas instincts du peuple dont il devient l'idole, il brise les tabernacles du Dieu caché, renverse les autels de la très pure Vierge Marie, débarrasse la conscience humaine des devoirs qui lui pèsent et proclame l'indépendance de la raison en face de l'autorité de l'Eglise. Puis, après trente années de ravages sacrilèges, il meurt le blasphème sur les lèvres et la haine dans l'âme.

Seize années se passent encore ; sous des noms divers, l'hérésie continue ses ravages, pénètre au cœur de la France et la couvre de sang. Mais voici qu'au fond de l'Espagne, restée fidèle à la foi de ses pères, une humble femme se revêt de bure et s'enferme dans un monastère si petit et si pauvre qu'on l'appelle une autre grotte de Bethléem. Elle n'en sort que pour élever d'un bout à l'autre de sa patrie de semblables édifices, elle les peuple d'âmes ferventes, vouées à une vie très austère. Que veut-elle donc ? Quel est son but ? Ecoutez-la : " O mes sœurs en Jésus-Christ, dit-elle à ses compagnes, aidez-moi à prier pour tant d'âmes qui se perdent. C'est dans ce but que Notre-Seigneur nous a réunies ; c'est à cette fin que doivent tendre tous vos désirs, toutes vos larmes, toutes vos demandes ; c'est là l'objet de votre vocation... La chrétienté est en feu : on voudrait condamner de nouveau le Sauveur ; on essaie de détruire son Eglise de fond en comble. Ah ! puisque le divin Maître a si peu d'amis, que ceux-ci du moins le servent " généralement "

Son regard embrasse le monde entier ; mais il s'arrête, humide de larmes, avec une prédilection marquée, sur le pauvre pays de France. " J'apprends les domages que lui causent les luthériens, " ajoute-t-elle ; ses malheurs ne cessent de croître : j'en suis navrée. Comme si j'étais ou comme si je pouvais quelque chose, je pleure avec le Seigneur, " en le conjurant de remédier à un si " grand mal. "

Elle lutte donc contre l'erreur d'abord par cette toute-puissance de la prière, qui participe à la toute-puissance même de Dieu ; mais elle lutte aussi par ses exemples. Elle se lève, en face du sombre génie du mal, comme la personnification des principes qu'il a voulu détruire.

Le culte de la divine Eucharistie, la piété naïve et confiante envers Notre-Dame, saint Joseph, les Anges et les Saints, un amour filial, passionnément dévoué pour l'Eglise militante, une compassion profonde pour les âmes du purgatoire, la pratique des vœux religieux et de la pénitence poussée à un héroïsme que les siècles précédents ne connaissent plus, une vie surnaturelle enfin voilée d'humilité, de pauvreté, de silence : voilà la grande réponse de la Réformatrice du Carmel à l'apostasie du moine augustin.

Après cela sera-t-on surpris que son influence n'ait pas échappé même aux adversaires de l'Eglise, et que, dans notre siècle, au Collège de France, une voix rationaliste ait osé dire : " Sainte Thérèse a plus contribué à arrêter le progrès de la Réforme protestante que saint Ignace et Philippe II. " La Compagnie de Jésus nous permettra de citer une parole qui, en élevant si haut le rôle de la Sainte, ne peut amoindrir aux yeux de personne celui de son illustre Fondateur. L'un et l'autre travaillaient sous le même étendard " *ad majorem Dei gloriam*, " et, si le jugement de Dieu confirme ici une opinion humaine, saint Ignace est le premier à s'en réjouir.

Maintenant est-il nécessaire d'établir entre les ruines du seizième siècle et les désastres du nôtre un rapprochement malheureusement trop facile à saisir, pour montrer que la mission de Thérèse, doit se poursuivre et se poursuit en effet de nos jours comme se prolonge, hélas !

le cours dévastateur dont Luther a ouvert la source ? O sainte Thérèse, pleurez, pleurez encore avec le Seigneur sur les épreuves de l'Eglise, sur les malheurs de la France, pleurez ou plutôt priez pour nous et laissez-nous aussi recueillir dans les souvenirs de votre sainte vie un exemple qui nous relève et nous fortifie au milieu de nos douleurs.

II

L'apostolat extérieur de la Sainte, sa destinée providentielle dans l'Eglise offrent assurément un grand intérêt ; mais son histoire intime a bien un autre charme, et c'est celui-là surtout que nous voudrions avoir pu saisir et laisser goûter.

" Je suis tant homme que rien plus, " disait le bon saint François de Sales. Si l'énergie naturelle de sainte Thérèse, décuplée par la grâce, ne nous permet pas de dire qu'elle est tant femme que rien plus, on la voit du moins humaine autant que sainte aux diverses phases de son existence. Petite enfant, elle plonge déjà son regard dans l'éternité et ne rêve qu'un bonheur, celui de voir Dieu ; elle n'en a pas moins de tendres caresses pour sa mère, d'interminables confidences pour ses frères, de l'entrain pour les jeux de son âge. Jeune fille, elle sait qu'elle est belle, et ne s'en afflige point ; spirituelle, et volontiers elle laisse admirer ses talents à la victoire sur le monde, sur sa propre vanité, lui coûte de longs combats. Plus tard sa vocation sera mouillée des pleurs d'un amour filial qu'elle n'impose qu'au prix de douleurs inouïes. Religieuse, elle reste pour les siens la plus dévouée des sœurs. Enfin, réformatrice d'un grand Ordre, fondatrice de plusieurs couvents, comblée des faveurs du Ciel, au milieu de ses travaux, de ses luttres, de ses triomphes, de ses extases, elle a du temps pour tous les devoirs de famille, et des lettres qui n'ont pas d'égaux, croyons-nous, dans la correspondance des saints, déversent autour d'elle les trésors de son intelligence et de son cœur.

Mais n'est-ce pas diminuer l'aurole de la grande Sainte, de la grande contemplatrice que de raconter ainsi les secrets de sa vie privée ? Et pourquoi ? L'idéal de la perfection chrétienne n'est-il pas au contraire, comme on l'a si bien dit, " dans ce merveilleux équilibre de " toutes les qualités et de toutes les vertus développées à un degré sublime, " dans le miracle de cette vie mystique " et pratique, contemplative et active, " toute en repos et aussi toute en action " dans l'infinie sagesse ? " Le chef-d'œuvre de la grâce dans cette âme d'élite est-il moins admirable parce qu'il revêt les formes attrayantes, captivantes, d'un caractère charmant, d'un cœur d'or et d'un esprit de premier ordre ? Enfin, aura-t-on moins de vénération pour notre Sainte, si, en la connaissant mieux, on l'aime davantage ?

Non, assurément, et le voile de je ne sais quel mysticisme vague, languissant, sous lequel l'on trop souvent cache des admirateurs peu éclairés ou des détracteurs habiles, doit être mis en pièces par la vérité historique. Après l'avoir entendue s'écrier : " *Ou souffrir ou mourir !* " il faut voir " la malade du divin amour, " comme l'appelle Bossuet, traiter pour la gloire de Dieu les affaires les plus délicates avec une justesse et une largeur de vue qui jettent les hommes d'Etat, les princes de l'Eglise, dans un respectueux étonnement. Il faut lire ces pages d'une éloquence à part où, avec plus de solidité encore que d'éclat, elle retrace les devoirs de la vie chrétienne, en particulier de la vie religieuse, et rappelle sans cesse qu'aimer Dieu véritablement, c'est le servir et non jouir de ses consolations. Il faut feuilleter la correspondance dont nous parlions tout à l'heure, y recueillir mille traits d'une délicatesse inexprimable qui mettent souvent le sourire sur les lèvres et parfois les larmes aux yeux. Il faut la suivre de monastère en monastère ou bien sous le toit des grands, ou bien sur la poussière des chemins, et la retrouver partout aussi gracieuse, aussi aimable qu'elle est sur-humaine par son courage et sa sainte passion du dévouement. Il faut enfin dans ses paroles, dans ses œuvres, dans ses écrits, dans les moindres détails de son existence, admirer, au dessous de ses dons surnaturels, au-

III

dessus de ses magnifiques facultés intellectuelles, un bon sens pratique qui se rencontre plus rarement qu'on ne le pense près de la flamme du génie. On a pu l'appeler, en effet "la perfection du sens commun," en ce dernier trait qui achève la complète harmonie entre les merveilles de sa vie mystique et les beautés de sa grandeur morale, la met en même temps à la portée de tous.

Sa piété est ardente, brûlante, enthousiaste, oui : comment en serait-il autrement ? Elle a entrevu le Seigneur dans sa gloire : l'aimera-t-elle avec nos froideurs ? Mais sa piété est avant tout solide : elle a jeté de profondes racines dans l'humilité, dans la connaissance "du limon dont nous sommes pétris." Elle est droite, ennemie des singularités indiscrettes ; elle est élevée et ne peut souffrir la futilité, la minutie dans la dévotion ; elle est docile et n'accepte que les pratiques autorisées par l'Eglise ; elle est éclairée, il lui faut toujours le contrôle de la vraie science ; elle est aimable enfin et ne comprend rien aux piétés étroites, maussades, mal entendues. C'est par tous ces côtés que sainte Thérèse doit être étudiée, comprise et qu'elle ne sera jamais assez imitée.

Ajouterons-nous maintenant qu'après avoir passé de longs mois dans l'intimité de la chère Sainte, le spectacle de sa vie, la lecture de ses œuvres nous ont laissé une impression particulière que doivent ressentir, il nous semble, tous ceux qui l'approchent de près. Un ancien auteur touché de la même émotion, la traduit de cette manière : "Il me semble impossible de lire les écrits de la Mère Thérèse sans chercher à mieux connaître le Dieu qu'elle aimait tant, sans l'aimer beaucoup elle-même, et sans se sentir disposé à aller, si elle vivait encore, dans les contrées les plus lointaines, pour la voir, lui parler."

Quelle est donc cette puissance attractive que la Sainte exerce ainsi ? Faut-il la chercher dans la grandeur de son génie ou mieux encore de sa sainteté ? Le génie, on l'admire ; la sainteté on la vénère, mais nous osons dire qu'on l'aime rarement autant qu'on l'aime en notre Sainte. C'est que la sainteté chez elle, comme le génie, s'enveloppe d'une simplicité ravissante. Elle nous met à l'aise, elle se tient en quelque sorte à notre niveau : on croit l'entendre, on se surprend à lui répondre et l'on se range bientôt au nombre de ceux qu'elle appelle de si bonne grâce ses amis. Le cœur gagné, on la suit avec un intérêt croissant à travers les phases diverses de son existence. On voyage, on bâtit, on lutte, on souffre, on triomphe avec elle ; et en même temps elle vous entraîne presque à votre insu dans ses mystérieuses ascensions vers l'infini ; elle vous initie aux douleurs, aux délices, à la force de sa vie intérieure ; elle vous brûle de l'amour qui la consume ; on ne la quitte point, selon la pensée de l'évêque d'Osma, sans aimer davantage le Dieu qui remplit son cœur.

Cette grandeur d'âme dans une simplicité d'enfant, cette force dans une douceur qui contraste singulièrement, nous le verrons, avec les mœurs de sa nation et de son époque, "cette alliance du mysticisme le plus élevé avec le meilleur bon sens du monde nous offrent dans sainte Thérèse un exemple inappréciable pour le temps où nous vivons." Que les âmes religieuses soient les premières à le méditer : elles le doivent pour préparer leur énergie à son contact, pour apprendre de la séraphique Mère à rendre à Dieu plus de gloire que l'impétié ne lui en ravit. Sainte Thérèse est leur Sainte à elles d'abord. Elle est surtout la sainte de ses enfants bien-aimés du Carmel, de ses filles qui, revêtues du même habit, vouées aux mêmes austérités, ont la joie de suivre extérieurement ses traces ; de ses fils, héritiers de sa doctrine, apôtre zélés de sa gloire. Mais elle est aussi notre Sainte à nous tous, serviteurs comme elle du Seigneur Jésus, nous qui connaissons l'amertume des larmes répandues sur les deuils de la sainte Eglise, sur les maux d'un peuple égaré, sur l'offense de Dieu et la perte des âmes. O sainte Thérèse, versez un peu de lumière dans nos ombres, et donnez-nous le secret de votre prière invincible qui rendit tant d'enfants prodigues à notre Père céleste.

Les Actes de la Canonisation ; le grand et savant *Compendium* des Bollandistes, véritable monument, le plus beau qui ait été et qui sera jamais élevé à l'honneur de la Sainte ; le récit de ses hagiographes contemporains, Yepes, Ribera, le P. Jean de Jésus-Marie, le P. Frédéric de Saint-Antoine, et Julien d'Avila ; les mémoires ou dépositions de ses filles, Anne de Jésus, Anne de Saint-Barthélemy, Marie de Saint-Joseph ; l'Histoire générale des Carmes, l'Histoire particulière de saint Jean de la Croix, du P. Jérôme Gratien, ont fourni les matériaux de notre travail. Après avoir puisé à ces premières sources, nous avons lu la vie de la Sainte écrite par les historiens français, Villefore, l'abbé Boucher, Collombet. Sans apprécier ces derniers ouvrages, de mérites très différents, nous dirons que nous avons pu nous convaincre de la vérité de cette appréciation publiée en 1879 par les *Annales du Carmel* : l'histoire de la grande Sainte en France est encore si loin à faire, du moins à refondre et à compléter.

Mais sainte Thérèse ne peut être bien connue que dans ses propres écrits. Après avoir suivi dans ses historiens les détails de sa vie extérieure, il faut lire, relire ses Œuvres, ses Lettres, sa Vie, ses Fondations. Grâce à l'édition française du P. Bouix et à l'édition plus récente du savant professeur espagnol don Vicente de la Fuente, nous avons pu étudier à fond d'abord la traduction, puis le texte original des manuscrits de la Sainte. Réunissant leurs parties historiques, nous en avons tiré la substance de notre livre, complétée par le récit des faits qu'elle a soin d'omettre ou qu'elle ne pouvait raconter, le récit de sa Vie s'arrêtant vingt ans avant sa mort et celui des Fondations traitant exclusivement des origines de ses monastères.

O sainte Thérèse de Jésus, permettez-nous de vous adresser une dernière fois la prière qui chaque jour précède notre travail. Avec vos enfants du Carmel, avec les âmes pieuses qui vous ont voué un culte spécial, nous vous appelions notre Mère. O sainte Mère Thérèse, bénissez l'œuvre entreprise pour la gloire de Notre-Seigneur et la vôtre. Que les défauts de notre plume n'empêchent pas votre vie toute céleste de se refléter ici et d'attirer par son doux parfum les cœurs faibles, les cœurs languissants au parfait amour de Jésus. Que votre exemple nous apprenne à chercher dans l'oubli de nous-mêmes le vrai secret de la force de l'âme, de la fécondité des œuvres, et le meilleur moyen de nous unir à Dieu. Que nous soyons épris comme vous des saintes joies du sacrifice, et que, chacun dans notre rôle, nous ayons le courage de nous immoler selon les desseins de la Providence pour le salut commun. O sainte et séraphique Mère, par votre toute-puissante prière, obtenez-nous de savoir prier ! Par votre zèle brûlant, obtenez-nous de savoir nous dévouer !

MON BON GASTON

(Mgr Gaston de SEGUR)

SOUVENIRS INTIMES ET FAMILIERS

PAR

Sa sœur OLGA

VTESSE DE SIMARD DE PITRAY NÉE DE SEGUR.

Avec 5 dessins de Mgr de Segur reproduits par Mélandri

1 vol in-12.....Prix : 75 cts

AVANT PROPOS

Un portrait du vénérable et grand Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse mémoire, le représente entouré de ses chers et fidèles serviteurs. Montrer mon bon frère Gaston entouré de sa famille et de ses amis, esquisser les silhouettes

de toutes ces figures bien-aimées, en rappeler les souvenirs intimes, m'a paru chose digne d'être tentée. Le passé a des douceurs charmantes, non seulement pour ceux qui survivent, mais encore pour les cœurs amis (et ils sont nombreux!) qui demandent à être renseignés, édifiés sur le compte des personnes en vue dont il va être question dans cet ouvrage. Parfois même, le sourire viendra éclairer le visage du lecteur, et il ne messied pas, en rappelant les joies innocentes, l'entraîn communicatif des serviteurs de Dieu : leur esprit était connu, je me plais à en citer des traits : c'est un charme de plus et ce n'est pas le moindre.

"*Mon bon Gaston*"... j'ai intitulé ainsi ce petit livre, car c'était toujours notre appellation familière. L'affection se fondait dans la bonté qui caractérisait mon frère, dans cette bonté pleine de charme qui rayonnait en lui et qui lui attirait tous les cœurs. En redisant ces trois mots, si souvent sur mes lèvres autrefois, et que je ne prononce à présent qu'avec un tendre respect, les mains jointes et les yeux levés au Ciel, il me semble pouvoir communiquer à mes lecteurs le charme qui s'en exhale et la vertu que je leur ai toujours attribuée. N'est-il pas à eux comme à moi, plus qu'à moi peut-être, ce prêtre de Jésus-Christ empressé à secourir les souffrances du cœur et du corps ? qu'ils redisent avec confiance cette chère appellation, et ils sentiront comme moi le secours mystérieux descendre vers eux, ranimer leurs âmes, sécher leurs larmes et leur communiquer la ferveur sainte dont était toujours pénétré "*Mon bon Gaston*".....

Mon vénéré frère, peintre de talent, ne se bornait pas à peindre les tableaux excitant l'admiration de tous ceux qui les voient : il excellait aussi à faire des dessins, voir même des esquisses charmantes. Quelques traits, à la fois hardis et légers lui suffisaient pour rappeler une physionomie, soit sérieuse, soit naïve, soit curieuse et originale. Cette pensée m'a enhardie et décidée à entreprendre l'ouvrage que mes enfants me demandent avec instances depuis longtemps. Tour à tour, de graves écrivains ont montré mon frère Gaston diplomate, prêtre, prélat, prédicateur, confesseur, apôtre du peuple et théologien dans ses écrits et dans ses enseignements, mais ces œuvres sérieuses ne devaient pas comporter les détails familiers, les gais souvenirs qui illuminent la mémoire charmante de mon frère. Son Eminence Monseigneur le cardinal Czacki, en me parlant de lui, a caractérisé d'un mot le trait dominant et si aimable de toute sa vie :

"Il était joyeux, me disait-il, joyeux même devant la mort !... J'ai vu bien des morts saintes, ajouta-t-il, aucune n'était semblable à celle-ci."

Le bon et pieux cardinal avait raison, mon frère a vécu, le sourire sur les lèvres, la paix, c'est-à-dire la joie dans le cœur : cette joie, il la communiquait aux autres ; il les en pénétrait ! on arrivait près de lui, triste, accablé, on le quittait, calme et confiant... L'ombre avait disparu ; le divin Consolateur dont mon frère était l'interprète fidèle, avait mis le baume sur les plaies saignantes qui lui étaient montrées.

Mieux que tout autre, j'ai pu recueillir mille détails précieux sur "*mon bon Gaston*" (c'était ainsi, le répète, que nous nous sommes toujours plu à l'appeler). Ma chère maman, qui l'aimait d'une manière inexprimable et dont j'étais la Benjamine, ne se lassait pas de m'en parler, et moi, je ne me lassais pas de l'entendre. De ces confidences maternelles, que j'ai pieusement conservées dans ma mémoire et dans mon cœur, il reste des fruits qui, racontés par moi à mes enfants, leur ont fait demander cet ouvrage dont j'entreprends aujourd'hui la publication.

De quel nom l'appeler, je n'en sais rien. De quelle façon l'écrirai-je, je l'ignore, et j'ose dire que je ne m'en inquiète pas. Le talent me fait défaut, mais la sincérité et la tendresse sont dans mon cœur, elles me dictent ce que je crois devoir dire, cela me suffit. Après l'historien qui moissonne, vient la conteuse qui glane.

— LES —

CANNIBALES

ET LEUR TEMPS

SOUVENIR DE LA CAMPAGNE DE POEBANIE

SOUS LE COMMANDANT MARCEAU, CAPITAINE DE FRÉGATE

PAR EUGENE ALCAN

Auteur de la Légende des âmes et divers autres ouvrages.

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts.

PRÉFACE

Il est de par le monde des lieux enchanteurs que l'homme, ce chef-d'œuvre de la création, ne peut oublier une fois qu'il les a vus.

Si des voyageurs, en découvrant des sites merveilleux, ont pu être ravis d'admiration à leur vue, quel n'a pas dû être le ravissement de nos premiers parents en ouvrant les yeux à la lumière, lorsqu'ils aperçurent pour la première fois, dans l'épanouissement de la nature au milieu de laquelle ils se trouvaient, le plus beau, le plus saisissant, le plus enivrant des spectacles. Mais hélas ! cet enivrement a été de courte durée, les suites de la faute originelle leur ayant cruellement fait sentir qu'il en avait été la gravité.

Après cet immense malheur, ils ne devaient plus vivre comme à l'aurore de leurs jours, où, dans l'Éden, ils pouvaient, sans fatigue aucune, et au milieu des joies les plus pures et des dons les plus inéffables, user des biens qui y venaient en abondance ; non, ils ne devaient plus vivre ainsi, condamnés qu'ils étaient à arracher péniblement à la terre une subsistance gagnée à la sueur de leur front. Aucun bien, après leur lamentable catastrophe, ne devait leur venir sans peine, aucune joie sans douleur. Les enfants que Dieu leur avait donnés, auraient contribué à leur bonheur, si le mal qui était entré dans le monde par leur faute, n'avait pris racine dans l'âme de Caïn, leur premier né, dont on connaît la lamentable histoire : Abel, le juste Abel, était agréable à Dieu par les offrandes qu'il lui faisait ; Caïn, son frère, en conçoit de la jalousie, et par suite, le premier-né des enfants des hommes, devint le premier des meurtriers.

Depuis ce meurtre, qui a dû faire comprendre à nos premiers parents la grandeur du mal qu'ils avaient commis, les victimes se succèdent partout et toujours ; et si le crime appelle la vengeance, le sang innocent crie miséricorde, et ce cri, d'une puissance extrême, ne peut que monter au ciel, car il en est une pure émanation.

Le mal est sur la terre, c'est un fait indéniable, il faut donc, de toute nécessité, qu'il soit racheté. L'auguste victime du Calvaire, en souffrant et en mourant pour payer la rançon du monde, a rendu tout possible, et c'est ainsi que pour faire violence au ciel, des hommes, en grand nombre, partent tous les jours pour les contrées les plus lointaines, afin d'y porter, avec la bonne nouvelle, la vraie civilisation.

Quand, dans la vie ordinaire, on entreprend un long voyage, on est souvent poussé vers des sites inconnus pour y voir les grands effets de la nature. Les uns sont attirés par les chutes d'eau comme celle du Niagara qui tombe d'une hauteur de 150 pieds et dont le bruit s'entend à trois lieues de distance ; les autres veulent voir ces banquises dont l'aspect imposant ne manque pas d'impressionner le voyageur qui ne recherche que des émotions, émotions sans profit pour la science et sans autre intérêt que de satisfaire une vaine curiosité.

Il n'en est ainsi de nos vaillants missionnaires, de ces âmes qui sont élevées à la grande école du sacrifice, oh ! non, et si ces âmes s'aventurent dans les contrées les moins hospitalières, elles le font pour se dévouer à la grande cause de l'humanité. Les casse-tête, les lances, les haches et tous les instruments de torture ne sauraient arrêter ces vaillants cœurs, car ils n'ignorent pas que le plus cruel des anthropophages est parfois plus près de la grâce du repentir que le civilisé

qui, pour satisfaire ses mauvais penchans, repousse le bien suprême qui s'offre à lui tous les jours et sous toutes les formes.

Nous abandonnons ce triste point de vue et allons diriger nos regards vers un autre horizon, celui de l'Océanie, pour esquisser quelques-uns des actes qui se sont accomplis dans cette intéressante partie du monde, actes assez importants pour nous occuper entièrement et fructueusement, nous osons l'espérer.

En Océanie, dans un grand nombre d'îles, le mal était extrême, et il ne fallait rien moins que d'immenses sacrifices pour l'extirper ; ce n'est d'ailleurs qu'à ce prix que l'on peut mener à bonne fin une œuvre d'une si haute importance. De grandes âmes s'y sont employées, dévouées qu'elles étaient à ne rien négliger pour tirer ces affreux cannibales de l'abîme où les tenaient les mœurs de leurs contrées, leur instinct féroce et les monstrueux exemples qu'ils avaient toujours eus devant les yeux.

Nous n'avons pas à dire que nous ne faisons pas une œuvre d'imagination. Dans l'ordre d'idées qui nous occupe, il n'est point nécessaire d'appeler la fiction à son aide pour intéresser, les faits que nous avons à dire sont assez dramatiques par eux-mêmes pour qu'il nous vienne à la pensée de recourir à des moyens factices pour émouvoir, moyens qui, en définitive, seraient au moins très déplacés ici.

Plaise à Dieu que notre récit laisse à ces faits l'esprit qui leur convient et la grandeur qui les caractérise. Si nous étions assez heureux pour atteindre ce but, nous nous prendrions à espérer que le bien pourrait en ressortir en démontrant à tous, que si le mal est grand, la bonté de Dieu le surpasse en grandeur, et quelque bas tombée que soit la créature, Dieu est assez puissant pour la relever, et assez miséricordieux pour couvrir la multitude et l'énormité de ses crimes : *Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio.*

Puisse ce désir se réaliser, le bien se produire et la paix entrer dans les âmes.

INSTRUCTIONS ET MÉDITATIONS

A

L'USAGE DES ORDINANDS

SUR L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE,

LES ORDINATIONS ET LES SAINTS ORDRES

PAR

Un Directeur du Séminaire,

2 vol. in-32.....prix : 75 cts.

NOUVEAU

VADE-MECUM DU PRETRE

PAR

MONSIEUR FLICHE

1 vol. in-32 relié.....prix 63 cts.

MANUEL DE PIÉTÉ

A

L'USAGE DES SEMINAIRES

1 vol. in-32 relié.....prix 60 cts.

LE CHEMIN DE LA VIE

PAR JEAN LANDER

Précédé d'une préface par ERNEST HELLO

1 fort vol. in-12 prix : 75c

UN HOMME HEUREUX

En 1837, vivait à quelques lieues de C***, dans une petite paroisse au fond de la campagne, M. Gustin. Il en était curé desservant, recteur, comme on dit dans le pays.

Jamais, peut-être, il ne se vit au monde pareil homme. Toujours en quête des malheureux, des souffrants et des découragés, il allait courant, trottant, consolant partout où il arrivait, laissant après lui l'aumône, et plus que l'aumône : la paix et l'espérance.

Sa paroisse était pour lui le monde entier, bien qu'il sût qu'ailleurs il se faisait quelque autre chose ; il vivait là avec sa sœur et son beau-frère, uniquement dévoué aux âmes qui lui étaient confiées.

Sa sœur et son beau-frère étaient les dignes lieutenants d'un tel capitaine.

M. Gustin était gros et court, avec le teint brun et les cheveux incultes ; de longues mains de paysan sortaient de sa soutane. Quelque chose de robuste se sentait dans ses moindres gestes. Quand il allait par la campagne au secours des malades, des affligés et des pécheurs, ses gros souliers ferrés résonnaient sur les cailloux des chemins, et sa voix forte s'entendait au loin quand il répondait au bonjour que les paysans, en se découvrant, lui envoyaient de leurs sillons, par-dessus les haies.

Jamais il ne se vit meilleur et plus franc sourire que celui qui éclairait ce visage, et jamais voix plus sonore et plus douce ne consola les affligés. La fermeté de son regard et de son organe rendait la vigueur aux plus abattus.

M. Gustin était riche, sa sœur et son beau-frère aussi, et leur fortune était devenue la fortune des plus pauvres du canton.

Tandis que M. Gustin, toujours en quête de "ses enfants," courait le village et visitait les chaumières les plus éloignées de "son domaine," Mme Balterni, sa sœur, préparait un souper copieux de soupe nourrissante, de pain noir et de fruits, car jamais M. Gustin ne revenait seul de ses promenades. Les plus pauvres venaient souper à sa table et se chauffer à son feu.

Son presbytère était la maison la plus gaie, la plus claire, la plus propre et la plus bruyante du canton : toujours encombrée d'enfants, entourée de fleurs et de ruches, de poules et d'oiseaux.

Disons que les ruches et les poules fournissaient à M. Gustin le plus clair des médicaments qu'il administrait aux malades de sa paroisse.

—Les privations font bien du mal aux pauvres gens accablés de travail, disait M. Gustin. A ce discours, Mme Balterni ne manquait jamais de jeter l'épouvante dans sa basse-cour. On s'en prenait aux plus vigoureux élèves des dames couveuses, et le sang coulait sans miséricorde. Le plus souvent, un petit enfant, le panier au bras, attendait que le sacrifice fût consommé, et se sauvait avec la victime.

M. Gustin, au milieu de cette maison bruyante et joyeuse, s'était réservé un petit réduit où chaque jour il passait quelques heures. C'était ce que Mme Balterni appelait "l'oratoire de mon frère".

Cet oratoire, tapissé de livres, avait une table de bois blanc au milieu, un prie-Dieu de bois blanc adossé au mur, surmonté d'un christ d'ébène, et une chaise de bois blanc. C'était tout.

Le prie-Dieu était usé sans être sali, les livres aussi.

La chaise était presque neuve. Cet oratoire, dûment épousseté chaque matin par Mme Balterni, était le lieu inviolable de la maison.

Nul regard indiscret ne pénétrait au travers des rideaux de mousseline tendus sur les vitres, et si M. Gustin y in-

troduisait quelqu'un avec lui, c'était de loin en loin les pêcheurs les plus endurcis de la paroisse. Quand ils sortaient de là, le visage apaisé et les yeux humides, Mme Balterni criait d'un ton plus joyeux à son frère :

—Venez déjeuner, mon frère !

M. Balterni herborisait du matin au soir et s'occupait des abeilles. C'était à lui que Mme Balterni devait les énormes paquets de "simples" dont ses armoires se remplissaient durant l'été, et qu'elle désemplissait durant l'hiver, dans la saison des rhumes et des fluxions de poitrine.

M. Balterni était un homme d'un esprit distingué, mais d'un caractère timide et d'une constitution malade. Depuis qu'il habitait la campagne avec sa femme et son beau-frère, il se portait bien et se trouvait heureux.

M. Gustin l'appelait par son petit nom, Jules ; de même qu'il appelait sa sœur, Madeleine. Ces deux personnes, aidées de Françoise, leur cuisinière, formaient le personnel fixe de la maison de l'abbé Gustin ; l'arrière-garde de ce bataillon s'était, pour ne rien omettre, Mirro et Lili, le chien et le chat, gardiens et auxiliaires de tout ce monde.

Quant au personnel flottant, il était composé de toute la commune.

Dès l'aube, l'abbé Gustin partait pour dire la messe, après quoi, disait-il, il se sentait capable de tout, et il se passait peu de jours qu'il n'en donnât la preuve. La poussière, la boue, le chaud, le froid, la neige et le soleil l'avaient vu courant les chemins, toujours infatigable, joyeux, charitable et bon, véritable soldat de l'armée militante du Seigneur.

Peu de gens savent ce qu'il faut de gravité profonde pour faire fleurir la joie et entretenir la paix.

Le petit oratoire de l'abbé Gustin sa- pait à cet égard bien des secrets.

Quand l'abbé Gustin était allé "au désert," amis et ennemis pouvaient se peler dans ses bras, sûrs d'y trouver la tendresse et la miséricorde.

—Ah ! si je n'avais de consolation que des hommes, disait-il, je ne serais pas comme me voilà ?

Ces quelques mots jetaient sur les murs du presbytère un jour particulier.

Quand il quittait ses amis et qu'il leur disait :

—Dieu vous donne la paix et l'allégresse, il avait dans la voix des notes vibrantes qui faisaient naître la réflexion.

Le petit village dont l'abbé Gustin était curé, était situé à trois lieues de C.....mettons Carcassonne, si vous voulez, afin de dérouter le lecteur, car mon histoire est une histoire vraie.

Pour l'abbé Gustin, aller à Carcassonne était le tourment de sa vie. Là il se sentait timide, craintif, affairé, tout lui manquait. Les boutiques l'épou- vantaient, les indifférents l'attristaient, et la visite qu'il faisait à son évêque était un véritable crucifiement. Il avait honte de ses mains brunes, craignait d'être mal peigné, et c'était assurément une crainte bien fondée et qui faisait honneur à son jugement. Mais surtout, il avait honte de sa honte, et se troublait de son trouble, jusqu'à en être véritablement malheureux.

En 1827, l'abbé Gustin était venu deux fois à Carcassonne, et en 1828, il n'y était venu qu'une fois ; en 1829, il n'y était pas venu du tout.

Mais au commencement de 1830, il y vint pour demander à son évêque quelques secours. L'hiver était horrible, il avait tout donné, et on souffrait encore autour de lui.

Comme il se rendait à Saint-Michel, un paysan de son village, venu là pour vendre quelques denrées, lui parla. Le lendemain, l'abbé Gustin vit sans étonnement les hommes et les femmes du peuple lui amener leurs enfants et lui dire :

—Bonjour, monsieur Gustin.

Ceci le charma et lui rendit toute son assurance. Au lieu de rester un jour il voulut y rester trois jours, courant les carrefours et les plus pauvres quartiers et fouillant "Carcasse," la vieille ville, dans les plus misérables recoins. Puis il voulut encore y rester deux jours, et l'aumône qu'il avait reçue pour son village y passa. Mais il avait résolu de vendre un pré pour réparer cette brèche et ne rien faire perdre à ses paroissiens.

On redoutait quelque émeute à Carcassonne et après le départ de l'abbé Gustin on s'aperçut qu'il n'y avait plus rien à craindre, les murmures étaient calmes et le nom de l'abbé Gustin était dans toutes les bouches. Il avait promis de revenir.

Le fait est que l'abbé Gustin, en rentrant dans son village, annonça que Carcassonne était une ville charmante et qu'il ne comprenait pas la répugnance qu'il avait eue jusque-là pour elle.

Il parla de Pierre, de Jacques, d'Etienne et de Mathurin : il les connaissait tous par leurs noms, et savait le nombre de leurs enfants.

—Mais, mon frère,.... disait Mme Balterni....

—Ne m'interrompez pas, reprenait l'abbé Gustin... vous verrez, ma sœur, pourquoi je ne rapporte rien pour mes pauvres.... Nous vendrons encore un peu de nos prés... ces gens-là sont les meilleurs du monde, ce sont de vrais amis !

—Comment vous ont-ils connu ? dit Mme Balterni, renouçant à tout espoir d'arrêter son frère en si beau chemin.

—Mais, dit l'abbé... je ne sais pas trop, c'est moi qui, je crois, les connaissais, ma sœur ; ça c'est fait tout seul... vous savez bien comme les choses arrivent... J'ai rencontré Joseph, et de fil en aiguille... Enfin notre évêque m'a fait mander près de lui le dernier jour. Ah ! un saint, Madeleine, que notre évêque ! il n'a fait que me parler de tous ces pauvres gens, ma sœur, s'intéressant à mes affaires comme aux siennes propres ! Ah ! la charité n'est pas encore partie de ce monde comme je le croyais, allez ! s'écria l'abbé Gustin, et je leur ai promis de les aller voir et j'irai remercier Monseigneur !

Mme Balterni se laissa gagner par l'admirable et naïf enthousiasme de son frère.

—Voyez un peu, dit-elle, à Carcassonne comme on est bon : jamais je n'ai vu mon frère si content.

—Et figurez-vous, reprit l'abbé avec un nouveau feu, que tous ces pauvres gens voulaient se révolter, ma sœur, à cause de la cherté du pain, et qu'ils ne l'ont pas fait ! J'en suis encore attendri, ajouta-t-il en rentrant dans son oratoire.

Françoise avait écouté ce discours avec une admiration sans égale.

M. Balterni fut le seul à s'apercevoir de l'admirable simplicité de sa femme et de son beau-frère.

La charité et le dévouement qui s'ignoraient ont une grâce sublime et naïve capable de fendre des cœurs de pierre.

Certes, on eût bien étonné l'abbé Gustin si on lui avait dit que ce qui l'enthousiasmait tant, c'était sa propre charité, son propre cœur, et que ce qu'il y avait eu d'admirable à Carcassonne, c'était lui-même.

La vérité, c'est que les paysans de P*** avaient tant et tant parlé à Carcassonne de leur curé, de la charité de son cœur, que, sans qu'il s'en doutât, depuis son dernier voyage, l'abbé Gustin était devenu célèbre. Les malheureux se disent entre eux leurs peines, et ceux de P*** qui venaient de la ville vendre leurs denrées, racontaient aux autres leur consolation.

Et l'abbé Gustin n'avait eu qu'à paraître pour rencontrer "des amis," ainsi qu'il le disait, et il avait en vite fait d'en avoir un grand nombre.

Désormais, Carcassonne lui apparaissait comme le lieu de son bonheur, plus encore que sa paroisse ; car là déjà le bien était fait, et pour ce prêtre l'aimant, l'attirant de son cœur, c'étaient les membres souffrants de Jésus-Christ, son maître, son amour et son Dieu.

Quand, aux approches de la révolution de juillet, il se manifesta quelque agitation parmi le peuple, le préfet, dans un grand dîner où assistait l'évêque, parla de maintenir l'ordre à tout prix.

Dans un beau mouvement d'enthousiasme administratif, ce fonctionnaire, qui était loin alors de soupçonner les honneurs qui l'attendaient sous le règne de la branche cadette, s'écria :

—Si le bas peuple bronche, on lâche dessus la gendarmerie.

Un silence froid succéda à cette péroraison.

Le soir même, l'évêque écrivit à l'abbé Gustin.

Au reçu de sa lettre l'abbé Gustin faillit suffoquer d'aise.

—Ma sœur, disait-il à Mme Balterni, voyez la lettre de Monseigneur, voyez, je vous prie. Je suis mandé à Carcassonne, Monseigneur a, dit-il, des secours à me remettre. Pour l'amour de Dieu, ma sœur, ne dites plus que la charité s'en va de ce monde ! Voyez plutôt, voyez, je pars !

Et pour la première fois l'abbé Gustin partit sans s'être préoccupé de ses cheveux, de ses mains et de sa soutane. Toutefois, en route, sa timidité lui revint et son angoisse fut extrême de n'avoir pas remédié plus tôt que cela au désordre de sa personne. Ce ne fut pas pour lui un médiocre soulagement de penser aux soins dont sa sœur l'entourait et qui, selon toute probabilité, lui assuraient une tenue passable en présence de son Evêque. Il s'examina du mieux qu'il put et vit avec satisfaction le noir irréprochable de ses souliers et la blancheur à peu près intacte de son mouchoir de poche. Rassuré sur ces deux points importants, l'abbé Gustin augura bien du reste et trouva, dans ce satisfaisant examen, assez d'assurance pour monter sans hésitation l'escalier du palais épiscopal. Mais à l'entrée de l'anti-chambre, tout son calme l'abandonna en présence des nombreux visiteurs qui attendaient leur audience. Il courut éperdu derrière le valet de chambre qui l'avait introduit, mêlant à l'assurance de son respectueux dévouement pour Monseigneur, la demande timide qu'on lui permit d'attendre ailleurs qu'au milieu de tout ce monde.

Mais en ce moment l'évêque lui-même parut dans le cadre d'une porte de sortie, reconduisant un visiteur. En apercevant l'abbé Gustin, il sourit et le prit par le bras en le tirant après lui troublé et balbutiant ; il l'introduisit dans son cabinet et, se retournant avec grâce et noblesse, il l'embrassa sur les deux joues, comme une mère aurait fait à son enfant.

—Monsieur le curé, dit l'évêque, vous avez ici des enfants turbulents et indisciplinés qui menacent M. le Préfet, pour lequel ils n'ont pas une tendresse filiale, de faire du tapage et de casser les vitres ce qui ne ferait de bien à personne ; je vous ai appelé, espérant que vous calmeriez vos amis comme vous l'avez déjà fait l'hiver dernier.

—Monseigneur, s'écria l'abbé Gustin ému encore du baiser de l'évêque, je réponds de mes enfants comme de moi-même ! ce sont des cœurs d'or, on n'a qu'à leur parler en les aimant et tout est dit. Ils comprendront cela, ajouta l'abbé Gustin, comme si ces deux mots contenaient tous les discours faits et à faire.

—Voici, ajouta l'évêque, un peu d'argent, monsieur le curé, car ils souffrent et ont besoin de secours : que Dieu vous aide !

L'abbé Gustin, en dépit de son embonpoint, courut la ville comme un feu follet. Assurément il avait des ailes aux talons de ses gros souliers : sa bonne figure franche se rencontrait à tous les coins de rue. Il escaladait les étages par des escaliers vermoulus et apparaissait comme un homme qui aurait passé à travers les murailles.

Quand il s'écriait en entrant :
" Ah ! mes fils ! la paix soit avec vous ! " ces hommes ne pouvaient résister à l'accent de sa voix vibrante et un peu militaire.

Et les enfants se jetaient dans ses bras ouverts où les attirait le sourire de ses yeux.

Quand le curé Gustin rendit compte à l'évêque du succès de ses visites, celui-ci l'embrassa et, en le reconduisant, il lui dit : — Je vous remercie, monsieur le curé, il faut convenir que vous remplacez avantageusement la gendarmerie.

Pour ceci, l'abbé Gustin ne le comprit absolument pas ; mais il retourna dans son village, ravi des bontés qu'on avait eues pour lui.

Mme Balterni entendit de nouveau les récits enthousiastes de son frère.

—Pauvre misérable enfant de l'Eglise que je suis ! s'écriait l'abbé en forme de péroraison. Concevez-vous, ma sœur, la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'avoir donné à un serviteur aussi imparfait que moi un père aussi indulgent que Monseigneur ! Comment voulez-

vous, ma sœur, qu'on ne se convertisse pas, dites un peu ?

Sur cette dernière assurance l'abbé Gustin rentrait au " désert, " où, sans nul doute, sur son prie-Dieu de bois blanc usé il versait des larmes de reconnaissance.

Mais la révolution de juillet éclata et avec elle de nouveaux troubles se manifestèrent, plus graves que les premiers. L'abbé Gustin fut de nouveau appelé.

Encore cette fois, l'abbé Gustin fit merveille et tout rentra dans le calme.

Sur quoi M. le préfet, la révolution accomplie, prononça un discours embrouillé où il déclarait se rattacher à la branche cadette et expliquait dans un style confus que cela ne le rendait nullement parjure au serment de fidélité qu'il avait prononcé jadis ; mais glissant rapidement sur ce point, il se félicita de la manière la plus prolixo et la plus explicite de l'heureux effet produit sur le bas peuple par son habileté et de la crainte salutaire qu'il avait su donner de la gendarmerie.

L'Evêque, à l'audition de ce discours, eut un sourire si malicieux, que le préfet se troubla, balbutia et manqua sa péroraison qui était bonne pourtant, car il ne s'agissait de rien moins que de prouver qu'il avait sauvé la patrie. Mais le peuple n'y perdit rien ; le discours ayant été imprimé d'avance dans les journaux du département, il parut même, tant le zèle était grand à cette époque, deux heures avant d'avoir été prononcé.

Le journal eut encore cet avantage sur le préfet, que cette vigoureuse péroraison, étouffée par le sourire de l'évêque, parut là " in extenso " et sans timidité.

L'abbé Gustin ne se douta ni du discours du préfet ni du sourire de son Evêque, et encore moins de ce qui avait provoqué le discours et le sourire.

L'abbé Gustin portait en lui un charme étrange, qui naissait d'un complet oubli de lui-même, d'un souvenir exact et tendre de ses devoirs d'homme et de prêtre et d'un abandon complet de ses droits. Reconnaissant de tout comme d'une grâce, il ne se croyait quitte de rien envers personne. Il vivait sa vie véritablement dans le cœur de Dieu, dévoué en lui, pour lui et par lui. Il se donnait véritablement à ses frères avec une force et une fraîcheur d'amour sans cesse renouvelée dans la prière et dans les actes les plus tendres de la charité.

Cette âme sans cesse rajeunie rayonnait sur toutes choses d'une telle tendresse et d'un tel éclat, qu'en touchant les autres elle se touchait elle-même, sans s'apercevoir que la chaleur qu'elle recevait n'était que le reflet de son propre foyer.

Il se sentait placé entre le ciel et les hommes ; recevait Dieu sans s'en apercevoir, donnait aux hommes sans s'en douter et admirait dans les autres les grâces divines que lui-même avait communiquées ; rendant grâce à Dieu dans le plus humble amour et par conséquent dans la plus audacieuse exigence ; n'attendant rien de lui-même, et tout de la toute-puissance ; ses désirs ne connaissaient ni borne ni mesure. Son petit oratoire, son désert, était le seul témoin des mouvements secrets de cette âme puissante et ignorante d'elle-même au point de prendre quelquefois pour des révoltes ses plus ardentes prières.

—Voyez, disait l'abbé Gustin à sa sœur ; voyez, ma sœur, ces pauvres gens avaient la tête toute montée ; dans le trouble où on les avait jetés, ils auraient peut-être mal agi.

Monseigneur m'a fait venir parce que je les connais ; je leur ai parlé et les voilà tout contents : l'abbé Gustin par-ci, l'abbé Gustin par-là, je suis connu comme le loup blanc ; ils m'écoutent avec beaucoup de bonté et suivent mes avis comme si j'étais leur père.

Sur quoi Mme Balterni se mit à aimer sincèrement des gens si parfaits, si doux, si bons, et souhaita de faire avec eux plus ample connaissance.

Mais rien ne pouvait faire prévoir que l'abbé Gustin sortit jamais de son village.

Cependant les années qui suivirent la révolution de 1830 ne furent pas heureuses pour le peuple du Midi et particulièrement pour celui de Carcassonne,

presque entièrement occupé dans les fabriques de draps, qui chômèrent ; et le calme obtenu par l'abbé Gustin ne tarda pas à être troublé de nouveau. Il fut encore appelé, reparti, fut appelé de nouveau : tant et si bien que le peuple de la ville commençait à murmurer dès que l'abbé Gustin partait. Au dire des gens du peuple : Ça leur montait la tête de voir ses talons.

Aux troubles sans cesse renaissants, M. le Préfet ne comprenait absolument rien. Cet administratif personnage donnait des bals pour faire aller le commerce, élocubrait des ordonnances d'intérêt local, prononçait maint discours et finalement se donnait au diable sans pour cela calmer ses administrés, jusqu'au jour où tout à coup tout rentrait dans l'ordre.

Sur quoi l'abbé Gustin repartait, et tout était à recommencer.

M. le Préfet vivait d'ailleurs en assez mauvaise intelligence avec l'Evêque auquel il abandonnait, disait-il, les choses de la religion qui pour lui ne représentaient absolument rien, se réservant tout le reste, notamment le soin de donner des bals, d'élocubrer des ordonnances, de prononcer des discours et de se vouer au diable, après tant de soins infructueux.

Cependant l'abbé Gustin reçut un jour dans sa retraite, non plus cette fois une invitation affectueuse de son Evêque de venir calmer " ses enfants, " mais sa nomination de curé à l'église Saint-Michel de Carcassonne.

La terreur de l'abbé fut immense.

—Moi, moi, ma sœur, s'écriait-il, moi curé de la cathédrale, y pensez-vous ! Vous n'avez pas le sens commun de croire cela. Que voulez-vous que je devienne ? vous n'avez pas le sens commun, je vous le déclare.

Sur l'observation de Mme Balterni que ce n'était point elle qui l'avait nommé curé de la cathédrale, l'abbé Gustin se repréna.

—Monseigneur verra que je suis véritablement un indigne serviteur de Dieu. Quelle humiliation il inflige à un pauvre prêtre comme moi ; vit-on jamais pareille chose ! Du reste, je me déclare très soumis à sa volonté, et s'il faut que je sois curé de la cathédrale, eh bien ! je le serai, que voulez-vous.

Entre le jour de sa nomination et celui de son installation, que de larmes vit son petit oratoire, son désert !

Larmes de regrets, il quittait sa chère paroisse dont il aimait tous les enfants et depuis tant d'années ! et surtout larmes de prières ferventes, véritables larmes de prêtre qui demande non pour lui, mais pour tous, et qui pleure faute de paroles, parce qu'il demande à la Toute-Puissance de dilater son cœur.

L'abbé Gustin fut installé à Saint-Michel quelques jours seulement avant la semaine sainte. Tout le peuple de la ville le vint voir au presbytère, et il annonça qu'il prêcherait la Passion le jour du vendredi saint, et il donna rendez-vous là à tous ses " enfants. "

Si bien que l'église fut pleine ; mais l'abbé apprit à la sacristie seulement, et au moment de monter en chaire, que l'Evêque assisterait au sermon.

Mme Balterni put voir ce jour-là son frère au comble du trouble et de la terreur. Ému d'une aussi nombreuse et si pauvre assistance, touché et effrayé de la présence de l'Evêque, l'abbé Gustin monta en chaire.

Un murmure affectueux courut comme un frisson dans l'auditoire.

Les mutins qu'il avait grondés, les pauvres qu'il avait secourus, les affligés qu'il avait consolés étaient là ; les riches aussi à qui il avait appris à connaître les douceurs de la charité étaient venus par reconnaissance.

Comment dépeindre l'état de l'abbé Gustin à la fois touché et troublé par son auditoire, touché et troublé par le sujet de son sermon, pensant à Dieu, touché de sa souffrance, sentant que le temps passait, troublé de son silence ! Après avoir joint les mains et considéré dans son cœur la passion de Dieu, il s'écria :

—Coquin de Pilate, tu as fait mourir Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Tandis que honteux il s'asseyait prêt à s'évanouir, le rire et les larmes montèrent aux yeux des assistants : les larmes

se firent jour, elles triomphèrent, et l'abbé Gustin descendit de la chaire entouré, pressé, salué, mieux que ne le fut jamais grand orateur.

Depuis ce jour, on ne l'appela plus que Pilate.

Mais Pilate fit des miracles de charité. J'ai vu des hommes émus, tremblants, les yeux en pleurs, s'écrier avec un accent qui gonflait mon cœur :

—Je dois tout à ce coquin de Pilate. Oui, monsieur, je lui dois tout. Que Dieu le bénisse ! sans lui je n'aurais plus d'enfants et j'aurais perdu mon âme.

Quand je connus l'abbé Gustin, les années avaient passé sur ce sermon célèbre sans effacer du cœur des pauvres ni du cœur des riches, de la mémoire ni du cœur de son Evêque, le souvenir de ce jour où, dans son trouble, il avait singulièrement remué toutes ces âmes.

Il n'eût pas été prudent d'attaquer l'abbé Gustin de quelque manière que ce fût, le peuple se serait soulevé en masse ; jusqu'au jour où, souffrant du chômage, de la rigueur d'un rude hiver, de la faim peut-être, et où l'abbé Gustin ayant tout, absolument tout vendu, sans pain lui-même, se trouva sans ressources.

Ce peuple, peut-être, croyait inépuisables les ressources de ce prêtre, parce qu'il avait trouvé inépuisables sa charité et son amour.

Pour les enfants, pour le peuple, pour l'homme, l'amour doit être tout-puissant.

Pendant l'hiver de 1852, l'abbé Gustin, pour venir au secours de ses enfants, vendit tout, donna tout, et il arriva un moment où il ne se montra plus dans les rues ; il attendait des secours qui n'arrivaient pas.

Il pleurait et souffrait entre sa sœur et son beau-frère, le pain manquait pour tout le monde.

Le peuple alors se souleva. Que faisait ce père ! Pourquoi souffrait-on puisqu'il était là ? Que faisait-il ? On se porta vers le presbytère armé de bâtons. Tel est le peuple.

L'abbé Gustin entendit rugir cette cohue égarée et furieuse. Déjà on se ruait sur la porte.

—Priez, dit-il à sa sœur, je descends.

Et ouvrant toute grande la porte de sa maison ;

—Entrez, mes pauvres enfants, dit-il, prenez, prenez tout ce que vous trouverez ; mais ne faites pas de mal à ma sœur ; nous avons faim comme vous !

Cette colère se fondit dans les larmes. Tel est l'homme.

Les secours attendus arrivèrent.

On n'a pas menacé son père, on n'a pas été pardonné et on n'a pas pleuré dans ses bras, sans l'aimer pour toujours dans un respect inébranlable.

Quand l'abbé Gustin traversait les rues de Carcassonne, tous les fronts étaient découverts et toutes les mains tendues, et sa mort fut un deuil public.

Ce jour-là encore, sa maison fut assiégée par le peuple ; ce jour-là encore, on pleura. Sur sa porte, des hommes montaient et descendaient pieds nus les escaliers : on voulait le voir, le toucher, le revoir encore ; leurs petits enfants se dressaient sur la pointe du pied et regardaient d'un air étonné et grave la figure blanche de ce prêtre qui les avait tant caressés.

Pendant la nuit qui suivit la mort, Mme Balterni veilla son frère, dans la prière et dans les larmes. En le perdant elle le devina, le connut mieux et sentit le vide immense qu'allait faire son absence. M. Balterni ne put décider sa sœur à quitter la chambre où, sur un lit de parade, on avait déposé son beau-frère.

Mais quand le soleil se leva et que la clarté des cierges pâlit devant le jour, Mme Balterni ne reconnut plus son frère ; une étrange et merveilleuse transformation s'était accomplie pendant la nuit : une blancheur d'albâtre avait succédé à la pâleur cadavérique ; les rides s'étaient effacées ; la beauté de la jeunesse avait envahi ce visage de quatre-vingts ans, une transparence lumineuse éclairait comme des prémices de gloire la blancheur étonnante survenue depuis la veille.

Il semblait que l'abbé Gustin fût déjà investi d'une lumière surnaturelle et

que ce corps fût soustrait aux atteintes de la corruption.

Mme Balterni, en le regardant, senti descendre dans son âme une joie grave, son cœur se dilata ; il lui sembla, non pas que son frère était mort, mais qu'il était ressuscité, et que ce corps immobile et présent sous ses yeux était vivant et glorieux dans le ciel.

— Je suis dans la joie, dit Mme Balterni en abordant son mari. Regardez, ajouta-t-elle en lui montrant son frère.

— Je suis consolé, dit M. Balterni.

Cette joie calme et grave se communiqua au peuple ; car le peuple le vit.

Et quand l'église chanta autour de son cercueil, l'assistance entière chanta dans un véritable transport :

Requiem eternam dona ei, Domine, et lux perpetua luceat ei.

FEUILLETON DU PROPAGATEUR

LE DOGME

DE

L'INFAILLIBILITE

Par MGR DE SÉGUR .

1 vol in-18 Prix : 30 cts

DEUXIÈME PARTIE

LES OBJECTIONS CONTRE LA DOCTRINE

(Suite)

Par *absolue*, il ne faut cependant pas entendre *sans règle*. L'autorité enseignante du Souverain-Pontife est, en effet, limitée par Notre-Seigneur lui-même aux choses qui intéressent directement ou indirectement l'ordre spirituel. "Le Saint-Esprit, dit en effet le Concile, n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils publiassent, d'après ses révélations, une doctrine nouvelle, mais pour que, avec son assistance, ils gardassent saintement et exposassent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi."

Mais s'il est libre, absolument libre du côté de la terre, le Pape est absolument lié, maintenu, fixé dans la vérité, du côté du ciel, Jésus-Christ le tient, le possède, pour le bien de son Eglise et pour le salut du monde. Lorsque le Pape doit parler comme Chef de l'Eglise, l'Esprit-Saint parle par sa bouche, le préserve de l'erreur, le garde dans la pureté et la sainteté de la vérité. C'est là tout le système de la prérogative de l'infailibilité dans le Souverain-Pontife.

Donc, dans le sens que nous venons de dire, le Pape jouit, dans l'Eglise et pour l'Eglise, d'une infailibilité véritablement séparée, d'une autorité doctrinale absolue ; et c'est en sa personne que se manifeste et se résume tout ensemble l'unité et l'infailibilité de l'Eglise.

Mgr Manning résume ces importantes distinctions avec une netteté merveilleuse. "Le privilège de l'infailibilité dit-il, est *personnel*, en tant qu'il est attaché au Pontife Romain, successeur de Pierre, comme *personne publique*, distincte de l'Eglise, mais inséparablement unie à l'Eglise ; il n'est pas *personnel*, en tant qu'il est attaché, non à la personne privée, mais à la primauté, que le Pontife seul possède.

"Le privilège de l'infailibilité est *indépendant* (ce qui est ici la même chose que *séparé*), en tant qu'il ne dépend ni de l'Eglise enseignante ni de l'Eglise enseignée ; mais il n'est pas indépendant, en tant qu'il dépend en toutes choses du Chef divin de l'Eglise, de l'institution de la primauté par ce même Chef, et de l'assistance du Saint-Esprit.

"Le privilège de l'infailibilité est *absolu* ; en tant qu'il ne peut être limité par aucune loi humaine ou ecclésiastique ; il n'est pas absolu, en tant qu'il est limité à la fonction de garder, d'exposer et de défendre le dépôt de la révélation."

On a dit quelquefois que "l'Eglise était une monarchie tempérée d'aristocratie." Je crois que cette formule est très-inexacte. Ce n'est pas "tempérée,"

c'est "fortifiée, enrichie" qu'il faut dire. L'autorité paternelle n'est pas tempérée, mais fortifiée, mais embellie de l'autorité maternelle. L'Eglise de Jésus-Christ est, par institution divine, une monarchie pure, une monarchie souveraine et absolue, magnifiquement rehaussée et fortifiée par une puissante aristocratie, et complétée par une pleine et entière démocratie, qui permet au plus humble des chrétiens de devenir prêtre, Evêque, Souverain-Pontife. C'est incomparablement beau et digne de Dieu.

VII

SI LE DOGME DE L'INFAILLIBILITE FAIT DU PAPE UNE SORTIE DE DEMI-DIEU, MAITRE ABSOLU DE L'ENTENDEMENT HUMAIN

Le dogme de l'infailibilité montre aux hommes ce qu'est au milieu d'eux cet homme, cet homme unique, qui est le Vicaire de Dieu. Il ne fait du Pape ni un demi-Dieu, ni un Dieu, ni une quatrième personne de la Sainte-Trinité, comme l'ont dit de mauvais plaisants : il fait du Pape ce qu'il est par la grâce de Dieu, à savoir le Docteur suprême et infailible de la doctrine, en tout ce qui touche le salut des hommes, la pureté de la foi, la sainteté de la vie, le bonheur des sociétés, des familles et des individus.

La mission doctrinale du Souverain-Pontife est, comme la mission de l'Eglise elle-même, comme la mission du Verbe incarné sur la terre, une mission toute de lumières, toute de bienfaits. Sans confondre le moins du monde l'ordre surnaturel avec l'ordre naturel, Jésus-Christ, par le ministère du Chef de son Eglise, apprend aux hommes, aux sociétés, aux gouvernements, à toutes les institutions humaines, ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour accomplir pleinement les volontés de Dieu, et pour trouver dans l'obéissance au Seigneur la paix, le bonheur et le salut.

Sous ce rapport, le dogme de l'infailibilité pénètre le monde entier, touche à tout, porte partout la lumière et la vie. Y a-t-il lieu de s'en plaindre ? Et quel est l'esprit assez mal avisé pour repousser la vérité, pour fermer les yeux à l'infailible lumière qui montre à tous ce qui est vrai et ce qui est faux, ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est commandé, ce qui est permis, ce qui est défendu ?

Quant à réduire autrement l'intelligence humaine ou à en gêner l'essor en tout ce qui concerne les intérêts de ce monde, le Pape n'y songe aucunement, et son infailibilité ne gêne, ne peut gêner personne. Il laisse ces choses de la terre aux disputes des hommes, aux recherches des savants, aux combinaisons périssables des politiques ; à l'exemple et par l'ordre de son divin Maître, il n'étend son autorité qu'à l'unique nécessaire ; il ne s'occupe des hommes et des choses de ce monde que par rapport à la bienheureuse éternité ; et, vrai serviteur de Dieu, supérieur aux intérêts et aux bagatelles d'ici-bas, il n'existe, il ne parle, il ne commande, il ne juge que pour faire régner partout, en tout et sur tous, le seul vrai Roi du monde, le seul Seigneur dont il est le Vicaire, Jésus-Christ, pour qui le monde a été fait.

Ceux qui se plaignent de ce prétendu accaparement universel du Pape infailible sont les mêmes qu'offusque la splendeur divine de la foi, qui blasphèment Dieu et son Christ, qui ne veulent pas de l'Eglise, parce qu'ils ne veulent pas être gênés dans leur licence, repris dans leurs travers ; ce sont les éternels ennemis de l'autorité, de la vérité et du bien.

VI.I

SI LA PROCLAMATION DE L'INFAILLIBILITE DU PAPE RÉDUIT LE MOINS DU MONDE L'AUTORITE DES EVÊQUES.

Comme la Papauté, l'Episcopat est d'institution divine ; l'autorité des Evêques vient de Dieu, comme l'autorité du Pape vient de Dieu. Mais, dans la grande œuvre de l'Eglise, tout est ordonné et à sa place ; et, quelque absolue, quelque souveraine qu'elle soit, l'autorité du Pontife Romain laisse intacte toute l'autorité de l'Episcopat.

Pourquoi les Evêques auraient-ils à

renoncer à leur autorité épiscopale, en présence de la définition de l'infailibilité pontificale ? écrivait, quelques mois avant cette définition, le Cardinal-Secrétaire d'Etat, en réponse aux objections du gouvernement français. Non seulement cette prérogative est aussi ancienne que l'Eglise elle-même, mais elle a toujours été exercée en fait dans l'Eglise Romaine, sans que l'autorité et les droits conférés par Dieu aux Pasteurs de l'Eglise en aient reçu la moindre atteinte. La définition de cette infailibilité ne saurait donc en aucune manière modifier les rapports des Evêques avec leur Chef. Les droits des uns et les prérogatives de l'autre sont nettement définis dans la divine Constitution de l'Eglise. La confirmation du magistère et de la suprême autorité du Pontife Romain, loin de porter préjudice au droit des Evêques, deviendra un nouvel appui de leur magistère et de leur autorité, puisque les membres acquièrent d'autant plus de force et de vigueur que la tête leur en communique davantage."

Il en est à peu près de l'autorité du Pape et de celle des Evêques comme de l'autorité du père et de la mère dans la famille : l'autorité du père, parce qu'elle est prédominante et, en un sens, suprême, lèse-t-elle en quoi que ce soit l'autorité de la mère sur les enfants et sur les serviteurs ? Loin de la léser, elle l'appuie, elle la fortifie, et lui enlève, en cas de conflit, toute crainte d'un appel. C'est que dans cette autorité domestique, qui est une, il y a deux éléments, ou, si on l'aime mieux, deux degrés : l'un, suprême et définitif ; l'autre, secondaire. Le père seul chef de la famille, possède l'autorité domestique au premier degré, il en a la plénitude ; la mère ne possède cette autorité qu'à son degré secondaire, essentiellement subordonné au premier. Ainsi elle obéit d'un côté, et elle commande de l'autre ; elle est à la fois et soumise et maîtresse. Elle commande à la famille avec d'autant plus de puissance que l'exercice de son autorité est uni plus intimement, par l'obéissance, à l'autorité du père.

Telle est, dans la sainte Eglise, l'autorité des Evêques, par rapport à l'autorité souveraine du Pontife Romain, et par rapport aux prêtres et aux fidèles. C'est une autorité véritable et même divine, comme l'est dans l'ordre naturel l'autorité de la mère de famille ; mais c'est en même temps une autorité subordonnée, une autorité secondaire, qui ne peut légitimement commander par en bas qu'à la condition d'obéir par en haut. Plus un Evêque est soumis au Pape, et plus il est fort, plus il est inattaquable dans l'exercice de sa juridiction.

Non, la proclamation de l'infailibilité pontificale n'a rien changé à l'état des Evêques catholiques ; elle n'a rien diminué de leur autorité vénérable ; elle l'a fortifiée, au contraire, en fortifiant l'autorité suprême, qui sert d'appui immuable à l'autorité des Evêques. Ce qu'elle a fait, et ce qui, hélas ! a pu froisser quelques esprits orgueilleux, c'est de mettre plus en évidence que jamais la supériorité divine du Pape sur les Evêques, et par conséquent l'obligation rigoureuse de leur soumission à l'autorité du Saint-Siège. Il y a des ménages où la femme, quelque peu fière et hautaine, n'aime pas qu'on lui rappelle sa dépendance ; s'exagérant ses droits, elle n'aime pas qu'on lui rappelle le premier de ses devoirs. Ainsi ont fait quelques Prélats dans ces derniers temps : s'exagérant peut-être certains côtés de leur autorité, aimant trop l'indépendance, ils ont vu, dans la résurrection mille fois bénie de l'amour envers le Saint-Siège, une diminution de leur puissance, un empiètement de la Papauté sur ce qu'ils regardaient comme leurs droits. De là, des résistances plus ou moins ouvertes ; de là une opposition vive et déplorable, qui a troublé extérieurement les premiers temps du Concile, qui a malédifié les bons fidèles, qui a fait naître des polémiques ardentes mais nécessaires, et dont la Providence s'est servie pour faire discerner le bon grain d'avec le mauvais, les vrais enfants du Saint-Siège et de l'Eglise d'avec les désobéissants et les rebelles.

Qu'on le sache bien, cette malheureuse levée de boucliers contre je ne dis pas seulement l'infailibilité, mais contre l'autorité même du Saint-Siège, se pré-

paraît sourdement depuis plus de vingt années ; et les scandales qui ont été donnés au moment de l'explosion, avaient leurs racines dans un triste passé d'orgueil, d'insoumission, de menées ambitieuses et d'intrigues fort actives.

Quant à l'immense majorité des véritables Evêques, héritiers de l'esprit des Apôtres, non moins que de leur soumission à l'autorité de Pierre, loin de voir avec chagrin la proclamation des droits souverains de leur Chef, ils y ont applaudi, ils y applaudissent de tout leur cœur ; et sachant que l'autorité ecclésiastique est une, comme dans la famille l'autorité domestique, ils se réjouissent justement d'un acte qui fait resplendir à tout jamais et qui fortifie cette autorité dans le Chef de l'Eglise. Loin d'y perdre, ils y gagnent ; et d'avance ils savaient qu'ils n'auraient qu'à y gagner. La grandeur du roi rejait sur la reine : la grandeur de la Papauté rejait sur tout l'Episcopat.

IX

SI L'INFAILLIBILITE DU PAPE LÈSE EN RIEN LA LIBERTÉ ET LES DROITS DES GOUVERNEMENTS.

L'infailibilité du Pape n'étant, après tout, que l'infailibilité de l'Eglise mieux précisée, le décret qui la proclame comme vérité révélée ne change absolument rien à ce qui existait jusque-là. On oublie trop ce point de vue, essentiel cependant : il n'y a pas de vérité nouvelle dans l'Eglise ; le Pape était aussi infailible avant le décret qu'il l'est depuis ; il était infailible depuis saint Pierre ; et le Concile du Vatican n'a fait que constater et sanctionner un fait, un fait dogmatique que des esprits superbes avaient voulu contester.

Qui a jamais dit que l'infailibilité de l'Eglise fût de nature à réduire en servitude les princes de ce monde ? Ce que ne faisait pas l'Eglise infailible, le Pape infailible ne l'a pas fait, ne le fera pas davantage. Comme par le passé, il apprendra à tous, aux princes comme aux sujets, aux gouvernements comme aux individus, la vérité sur leurs droits et sur leurs devoirs ; et, à tous ceux qui voudront écouter sa voix, il dira, de la part de Dieu, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, non-seulement pour ne pas contrarier, mais encore pour accomplir dignement les volontés du Seigneur. Voilà tout. En quoi, de grâce, un gouvernement raisonnable est-il lésé par l'enseignement de vérités aussi salutaires ? C'est comme si le cocher d'une voiture, qui ne connaît pas bien le pays où il voyage, prétendait qu'on l'arrête et qu'on le gêne, parce qu'on lui indique le vrai chemin.

Vent-on savoir pourquoi certains gouvernements se sont offusqués de la proclamation de l'infailibilité du Pape ? Eh, mon Dieu ! c'est malheureusement bien simple : ils ont senti que, dans cette proclamation, la Papauté et par conséquent l'Eglise allait puiser une nouvelle splendeur ; et comme au fond, malgré toutes leurs belles protestations de respect pour la liberté religieuse et de zèle pour la conciliation, etc, ils sont tous plus ou moins imbus des principes rationalistes, révolutionnaires et césariens, ils détestent l'Eglise, et ils font ce qu'ils peuvent pour l'abaisser. Depuis trois ou quatre siècles, leur politique impie tend à faire de plus en plus de cette grande Reine une pauvre esclave. Tout ce qui peut relever l'esclave aux yeux des peuples, indigne ces gouvernements et les fait trembler. Voilà pourquoi ils ont eu peur du décret de l'infailibilité ; voilà pourquoi ils auraient voulu empêcher l'aboutir. Qu'on en soit bien sûr, ces gouvernements-là, qui ne viennent point de Dieu et qui ne mènent point à Dieu, seront toujours ce qu'ils ont toujours été : les ennemis essentiels du Pape et de l'Eglise.

On peut servir l'Eglise et l'on peut en même temps servir l'Etat : oui, sans doute. On peut, on doit servir l'Eglise, obéir au Chef de l'Eglise en tout ce qui touche l'accomplissement de la loi de Dieu ; on doit servir son gouvernement, obéir à ses lois, en tout ce qui touche les intérêts purement temporels. Cette double obéissance, l'Eglise est la première à la proclamer, à l'imposer même à tous ses enfants. Mais c'est toujours

à la condition que les gouvernements temporels accompliront fidèlement le premier de leurs devoirs, en ne commandant rien qui ne soit conforme à la loi de Dieu, promulguée et interprétée infailliblement par l'Eglise. Du moment que le principe révolutionnaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est appliqué dans un gouvernement, cette union et cette subordination sacrées n'existent plus, et les chrétiens ne doivent, ne peuvent en conscience obéir à l'Etat, si les lois de l'Etat sont en opposition avec la loi de Dieu et l'enseignement de l'Eglise. Alors naissent nécessairement des conflits d'autorité, dont l'Etat, révolté contre Dieu, est seul responsable; des conflits où l'Etat, semblable au loup de la fable, déclare avec colère à la pauvre Eglise et au pauvre Pape, qu'ils ont tous les torts de leur côté qu'ils empiètent sur ses droits, qu'ils se mêlent de politique, que, s'ils ne s'abstiennent, ils seront frappés.

Telle est l'histoire contemporaine. Le Pape, proclamé infaillible, ne fera pas plus de mal aux gouvernements que l'agneau ne faisait de tort au loup.

"Mais enfin, si le Pape, du haut de son infaillibilité, allait déclarer qu'il est le maître des couronnes?" — Bons avocats du pauvre loup, ne craignez rien. Par cela seul que l'Esprit-Saint assiste pleinement le souverain Docteur de l'Eglise, il lui fait enseigner la vérité, et rien que la vérité: de plus, il le préserve du péril mortel de l'inopportunité dans l'enseignement de la vérité.

Je vous le répète, n'ayez pas peur. Le Pape n'enseignera pas la confusion des deux puissances, ni l'absorption de la temporelle par la spirituelle; il ne l'enseignera pas, parce que c'est une erreur déjà condamnée par le Saint-Siège; et lors même que ce serait une vérité, le Pape ne l'enseignerait pas dans un temps comme le nôtre.

Vérité et sagesse, toutes deux divines et surnaturelles, toutes deux infaillibles: tel est, tel sera toujours le double caractère de l'enseignement pontifical.

X

SI LA PROCLAMATION DE L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE VIOLE LE CONCORDAT

Comment voulez-vous que, de près ou de loin, la proclamation d'une vérité de foi quelconque puisse violer un Concordat? — Un dogme de foi, celui de l'infaillibilité du Pape comme tous les autres, n'est-il pas une loi purement intellectuelle, une lumière que l'Eglise propose et impose à la conscience, et à la conscience seule? Qu'est-ce qu'un Concordat peut avoir à faire avec ce que je dois croire, avec ce que je crois ou ce que je ne crois pas?

En particulier, qu'est-ce que le Concordat français peut avoir à faire avec la foi, la conscience intime des catholiques de France? Il est de foi que la foi ne change pas et ne peut changer. Ce que le Concile du Vatican a décrété comme article de foi était déjà, quoique moins explicitement, la foi de l'Eglise en 1801, lorsque le Premier Consul signa, avec le Pape Pie VII, le fameux Concordat qui nous régit. Ce Concordat était tout simplement un ensemble de conventions, destinées à régler d'un commun accord les rapports mutuels de l'Eglise et de l'Etat en France. Ces rapports sont des rapports extérieurs, qui ne regardent en rien la foi plus ou moins explicite des catholiques à tel ou tel point de doctrine; et c'est avec l'Eglise catholique, telle qu'elle est, et non telle que nos gouvernants se la représentent, que le Concordat a été conclu.

Que nos fameux hommes d'Etat se rassurent donc; qu'ils laissent le Pape et les Evêques nous dire ce que nous devons croire pour demeurer dans la vérité révélée: tant que l'Eglise, tant que le Pape traitera en France les affaires ecclésiastiques sans violer les stipulations du Concordat, que ces messieurs daignent en faire autant, et ne pas nous chercher des querelles d'allemand.

Quant aux articles organiques, traités publiquement publiés avec le Concordat, publiés sans que l'Eglise y ait eu la moindre part, sans qu'elle en ait eu même connaissance, ils ne sont nullement le Concordat. "Le Concordat est un traité," disait Portalis, ministre des Cultes sous Napoléon 1er, témoin non suspect; le

Concordat est un traité: les articles sont une loi d'exécution. Il est impossible de confondre des objets qui ne se ressemblent pas."

Les articles organiques ressemblent si peu au Concordat, qu'ils sont directement contraires et à l'esprit et à la lettre du Concordat, lequel stipulait que des "articles organiques" destinés à régler certaines matières mixtes, seraient rédigés d'un commun accord entre les deux parties contractantes, et amenés ensuite au Concordat.

Chacun sait l'histoire: les articles organiques furent préparés, par l'ordre de Napoléon, dans un prétendu synode du clergé constitutionnel (c'est-à-dire formellement hérétique et schismatique). Le sentiment qui les dicta fut la haine du Saint-Siège, ainsi que du Concordat, qui relevait la France catholique. Dans cette œuvre de quelques prêtres apostats. Napoléon crut trouver le moyen d'usurper ce qu'il n'avait pu obtenir par le Concordat. Il chargea Portalis de donner à ces articles leur forme dernière et de les présenter ensuite aux grands corps de l'Etat, non comme un projet de loi qu'il fallait discuter, mais comme un traité diplomatique, comme un contrat auquel il s'agissait uniquement de donner force de loi. "Le gouvernement français, osait dire Portalis au Corps législatif, a fixé avec le Chef de l'Eglise universelle le régime sous lequel les catholiques continueront à pratiquer leur culte en France. Tel est l'objet de la convention passée entre le gouvernement et Pie VII et des articles organiques de cette convention. La convention avec le Pape et les articles organiques participent à la nature des traités diplomatiques, c'est-à-dire à la nature d'un véritable contrat."

Cette impudente fourberie eut un plein succès. "Les articles organiques, placés à la suite de la convention diplomatique, furent proposés comme ne formant qu'un tout avec elle. Le conseil d'Etat les reçut sans examen ni discussion. Ils furent transmis de la même manière au Tribunal et au corps législatif, avec un projet de loi qui se formait à ordonner leur promulgation."

Tout cela eut lieu environ six mois après la signature du Concordat par le Cardinal Consalvi, représentant de Pie VII, et le Premier Consul Napoléon, chef du gouvernement français. Le Saint-Siège, désolé et indigné, réclama vainement: les articles organiques furent publiés comme lois de l'Etat, et mis à exécution en même temps que le Concordat. Depuis, ils ont été réproposés officiellement à sept ou huit reprises, par le Saint-Siège. "Je renonce," dit le Cardinal Consalvi, à dépeindre la douleur que ces lois organiques causèrent au Pape. Il comprenait que le Concordat était bouleversé et anéanti au moment même de sa publication, et qu'on portait ainsi un immense préjudice à la religion et aux règles essentielles de l'Eglise..... Ces lois organiques assujettissaient d'une manière inouïe jusqu'alors la religion et l'Eglise au pouvoir séculier."

Ainsi le gouvernement français réglait à lui seul ce qui devait être préalablement réglé avec le Saint-Siège, tranchant brutalement les questions les plus délicates et les plus importantes, et promulguant, sans s'en douter, des règles de conduite hérétiques et schismatiques, contre lesquelles le Saint-Siège n'a cessé et ne cesse de protester, et auxquelles nul Evêque, nul catholique ne peut, en conscience, se soumettre.

A continuer

ALAGONA

S. THOMÆ AG.

THEOLOGICÆ SUMMÆ

COMPENDIUM

Un volume in-32.....Prix 75 cents

CONCILIE TRIDENTINI

CANONES ET DECRETA

Un volume in-32, relié.....Prix 60 c.

CATECHISMUS

CONCILIE TRIDENTINI

Un volume in-32, relié.....Prix 60 c.

C. B. LANCTOT

1664, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VIN DE MESSE

Approuvé par Sa

Grandeur Monseigneur

de Montréal.

SAYS NOIRS,

MÉRINOS

ET

SOUTANES

SUR

COMMANDE.



HUILE D'OLIVE

Pour les sanctuaires,

HUILE POUR TABLE

AUBES

PURIFICATOIRES

LAVABOS

ET

LINGERIE

POUR

EGLISE.

Importation de Calices, Cibores, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasublerie, Orfèvrerie, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, etc.

Fabrication de Statues religieuses en plâtre et carton-pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparents pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie.

Spécialité DRAPEAUX, BANNIÈRES, INSIGNES, Etc.

A. BELANGER

MARCHAND DE

Meubles unis et de gout,

Bibliothèques,

Garderober,

Chaises d'église, etc.

Couchettes en Fer

importées d'Angleterre.



Matelas, Lits de plume,

Oreillers,

Somniers, etc.

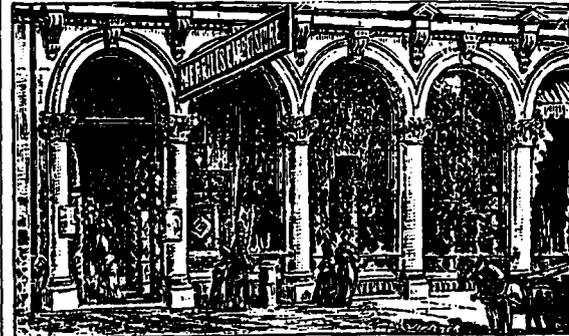
En GROS et en DETAIL.

1672, rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

ENTREPOT DE TAPIS

A. L. C. MERRILL



Importateur de

TAPIS

VELOURS — BRUXELLES — TAPISSERIE

IMPERIAL — FEUTRE

MATTINGS

PRELARTS

ANGLAIS ET LINOLEUMS

&C., &C.

1670, RUE NOTRE-DAME

(PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME)

MONTREAL

CASTLE & FILS

No 40

RUE BLEURY

MONTREAL, QUE.

FORT COVINGTON, N. Y.

P.O. Box No. 1.



PEINTRES SUR VERRES

POUR LES

VITRAUX D'ÉGLISES

Les Vitraux, Tableaux et Personnages sont garantis valoir ceux qui sont importés

Témoignage avec permission de son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau.